

<http://www.collectiflieuxcommuns.fr/?241-absence-de-creativite-politique-de>



Absence de créativité politique de la collectivité

- Nos textes - Textes de sympathisants - Ilioupoulos N. -

Date de mise en ligne : dimanche 13 septembre 2009

Copyright © Lieux Communs - Tous droits réservés

Absence de créativité politique de la collectivité

http://www.collectiflieuxcommuns.fr/index.php?action=image_responsive&img=plugins-dist/medias/prive/vignettes/doc.svg&taille=64&1639928962

AbsenceCréativitécollectivité [Télécharger \(191 ko\)](#)

I. Synthèses

Synthèse de la discussion sur l'apathie à l'égard de la politique établie/instituée

Depuis plus de quarante ans, dès la fin des années cinquante, une discussion s'est donc engagée, a pris corps et continue à se développer en France sur l'existence ou non d'une « dépolitisation » de la population. Nous englobons désormais dans le terme de discussion aussi bien les travaux de recherche publiés sur ce sujet que le débat public qui s'est nourri de ces travaux et qui a été développé à partir des analyses qui pourraient être considérées comme théoriques. La présentation des éléments principaux de cette discussion a été, nous semble-t-il, nécessaire et intéressante à plus d'un titre. C'est, en effet, en prenant aussi en considération cette discussion que nous devons procéder afin de constituer et présenter une position synthétique sur l'état actuel de la société française à l'égard de la participation et de l'apathie politiques. Mais c'est également à la lumière de cette position, fondée sur une propre enquête, que nous avons rétrospectivement analysé et critiqué le chemin parcouru par cette discussion qui continue à se développer sans pouvoir aboutir apparemment à une réponse définitive catégorique. Une considération générale et synthétique sur certaines caractéristiques essentielles de cette discussion s'impose maintenant. Ainsi, en passant par les conséquences et les inconvénients que comportent ces caractéristiques de la discussion et par les résultats concrets auxquels la recherche et le débat public ont pu aboutir, nous pourrions présenter une position plus synthétique.

Présenter une critique de la recherche institutionnelle/institutionnalisée et du débat public sous le signe de leur caractère partisan, nous semble le chemin à la fois le plus synthétique et le plus juste. Car, la démonstration de ce caractère, preuves flagrantes à l'appui, annule à la fois la prétention à la scientificité et toute prétention à la scientificité dans le chemin de la pensée politique. La science, en matière politique, non seulement est impossible, mais elle conduit même à une duplicité.

Qu'il y ait plusieurs écoles d'opinion dans cette discussion, cela est évident et légitime. Que plusieurs disciplines soient concernées et s'enchevêtrent - ou non le plus souvent - pour tenter d'expliquer les phénomènes, cela est également évident et légitime. Qu'une multitude de méthodes de recherche soient élaborées et utilisées, cela aussi est évident et légitime. Il nous semble, cependant, qu'un point unit toutes ces écoles d'opinion, toutes ces disciplines, toutes ces recherches : le caractère partisan de la démarche. Malgré la déclaration contraire, malgré la prétention hautement revendiquée à la scientificité, à la neutralité et à l'objectivité, toutes vêtues de la même présomption d'absence de jugements moraux, ce caractère partisan est évident. Cette évidence peut être mise en relief par les considérations et les constats suivants. Le caractère partisan de la démarche des enquêteurs, des chercheurs et des analystes ne consiste principalement pas en une prise de position en faveur d'un parti politique ou à partir d'une théorie explicative. Tout cela existe et c'est un moindre mal. Le caractère partisan consiste principalement en ce que presque toutes les démarches sont en faveur du régime politique en place, et même plus généralement en faveur de la forme existante de la société. Ceci pourrait être considéré à la limite comme non-partialité dans le cas où on considère explicitement et franchement le régime en place comme éternel, comme le meilleur, comme la forme politique enfin trouvée d'une société démocratique hors de toute mise en cause. Mais dans une recherche et une réflexion libres, rien ne doit être considéré comme hors de mise en cause. Les enquêteurs, les chercheurs et les penseurs considèrent bien évidemment ce régime politique comme démocratique (c'est là l'une des sources de leur

manque d'esprit critique) à partir de définitions de la démocratie floues ou contradictoires ou même, parfois, inexistantes et ils essayent presque tous d'expliquer les phénomènes à partir de ce fait quasi incontestable dans leur démarche. Le caractère partisan de la recherche est dissimulé sous le prétexte de la scientificité comprise comme absence de jugements de valeur dans la démarche. Mais cette absence de jugements de valeur, outre le fait qu'elle n'est pas souhaitable, est impossible. Le jugement de valeur capital, dans cette sorte de recherches, le jugement en faveur du régime établi actuel suffit à réduire à néant toute impartialité Â« scientifique Â».

Ce parti pris en faveur du régime politique en place prétendument démocratique produit plus d'une conséquence et d'un inconvénient. Tout d'abord, les chercheurs n'arrivent pas à voir que ce régime, comme par ailleurs tout régime politique, institue explicitement ses propres modes de participation et, par conséquent, corrélativement ses propres modes d'indifférence. Ce que l'on examine alors - ou doit examiner chaque fois - n'est rien d'autre que la relation de la population concernée à ces modes concrets de participation, sa position à l'égard de cette politique-ci et non à l'égard de n'importe quelle autre politique ou de la politique en général (concept d'ailleurs Â« abstrait Â», sans aucun sens, s'il n'est pas défini très précisément par avance). La partialité consiste de ce point de vue en une quasi-pérennisation de la politique. La politique, dont par ailleurs la définition claire fait défaut dans ces recherches, est considérée comme donnée une fois pour toutes. Le deuxième inconvénient consiste à mener la recherche dans une perspective que l'on pourrait caractériser de Â« négativiste Â» : tous parlent de mépris envers Â« la politique Â», de Â« désaffection à l'égard de la politique Â», de Â« crise de représentation Â» (le terme de Â« crise Â» utilisé ici comme négatif), de Â« discrédit de la classe politique Â», de citoyens qui boudent les urnes, etc. et personne ne se préoccupe de rechercher l'aspect positif, substantiel, que pourrait avoir ce comportement de la population. (De la logique de statu quo : Â« Etes-vous intéressé par la politique ? Â», question qui revient sans cesse dans toutes les enquêtes, on passe ainsi à la logique de négation.) Cependant, toujours et plus récemment avec une insistance plus forte et plus affirmée, les enquêteurs, afin de sortir de cet immobilisme, de cette impasse Â« négativiste Â», essayent de trouver dans le comportement de la population ce qu'ils appellent une Â« mutation Â». Le problème est que l'on passe très rapidement de la Â« négation Â» à la Â« mutation Â», par un saut illogique, sans creuser pour trouver ce qu'il y a au fond de cette Â« négation Â». Pendant la première phase de la discussion, en 1960, les chercheurs, qui ont posé eux-mêmes le faux dilemme Â« La dépolitisation : mythe ou réalité ? Â», ont penché vers la dépolitisation-mythe. Trente ans plus tard, en 1993, étant donné que les indicateurs traditionnels de l'indifférence sont devenus rouges, les chercheurs affirment la Â« mutation Â» après avoir posé une fois de plus un faux dilemme : Â« L'engagement politique : déclin ou mutation ? Â». Mais une erreur de logique, des simples règles de la logique, s'est glissée dans cette démarche : les chercheurs abandonnent par un saut inexplicable le terrain de la politique établie/instituée globale et de ses institutions pour entrer dans un autre domaine de préoccupation des citoyens : le domaine d'un engagement partiel dans une association. Un citoyen peut cependant être indifférent à la politique instituée/établie et actif dans une association (on est, dans ce cas, dans le Â« déclin Â» et dans la Â« mutation Â»). Mais le contraire est également vrai et, dans les recherches menées par les chercheurs, ce cas est plus fréquent : les citoyens plutôt actifs à l'égard de la politique instituée/établie sont aussi actifs dans les associations (dans ce cas, il n'y a pas Â« déclin Â» mais Â« mutation Â»), bien que la question essentielle ne soit pas là. La question essentielle est la suivante : quelle sorte de politique mènent les associations ? Dans l'écrasante majorité des cas, les associations mènent une politique dans le cadre de la politique instituée/établie, à savoir qu'elles formulent des revendications partielles, catégorielles et corporatistes adressées à l'Etat et à ceux qui détiennent le pouvoir politique explicite. L'engagement politique de ces citoyens reste donc plus que jamais classique, traditionnel et aucune mutation considérable n'a eu lieu à cet égard.¹

Cette Â« mutation Â» n'est donc rien d'autre que l'abandon de la politique instituée/établie, à vrai dire de certaines formes de cette politique (mouvement généralisé), c'est-à-dire les partis et les syndicats qui prétendent à une politique globale, vers une autre Â« politique Â» qui fragmente les enjeux sociaux et localise les actions et les interventions (mouvement néanmoins partiel). Cette Â« mutation Â» confirme donc le Â« déclin Â», c'est-à-dire la Â« dépolitisation Â» au sens où, face à la politique instituée/établie qui reste Â« globale Â», même faussement, il n'y a pas d'autre politique globale, mais une préoccupation fragmentée qui, de toute façon, s'inscrit dans la politique instituée/établie et est circonscrite dans celle-ci. En ce qui concerne son contenu effectif, cette Â« politique Â» est plus précisément l'Â« humanitaire Â» et le caritatif. Deux positions fondamentales animent cette Â« politique Â» : la

négligence d'une prise globale sur les questions générales et les graves problèmes de la société existante, en faveur d'actions locales et limitées, voire illusives ; l'abandon de l'idée d'une transformation radicale et globale de la société. On ne peut cependant pas résoudre le grave problème des inégalités « économiques », « politiques », « sociales » par l'action dite humanitaire et caritative.

Ce qui résulte clairement de l'ouvrage collectif *L'engagement politique Déclin ou mutation ?*, op. cit., pourrait être mis en relief par les équivalences suivantes : L'engagement politique traditionnel est en net déclin. L'engagement associatif constitue une mutation de cet engagement politique traditionnel. Le problème est que l'engagement politique traditionnel qui est effectivement en déclin (bien qu'ambigu et partiel, par exemple les gens participent encore aux élections) concerne toute la population et a affaire avec les institutions politiques établies, alors que l'engagement associatif ne concerne qu'une partie de la population et n'influe que très peu sur la substance, sur le fonctionnement réel et sur les résultats effectifs de ces institutions (par exemple les instances dirigeantes proviennent toujours des élections). L'engagement associatif constitue donc une mutation, un changement, des préoccupations de certains individus, et ne constitue pas une mutation de l'engagement politique traditionnel. Autrement dit, une mutation de l'engagement politique traditionnel présupposerait une mutation des institutions politiques, et cette mutation ne peut pas provenir de l'engagement associatif. En effet, dans le cas de ce dernier engagement, pour lequel ils expriment ouvertement leur approbation, les chercheurs soutiennent la position selon laquelle les associations reprennent le fil de la vie quotidienne des individus réels et s'orientent vers la quotidienneté et les préoccupations réelles des individus (sous-entendu oubliées et abandonnées par la politique politicienne traditionnelle). Nous n'avons cependant pas relevé dans les sujets traités par ces associations les grandes questions de la société d'aujourd'hui, à savoir l'éducation, le travail, la justice, la santé, la culture. Nous n'avons pas relevé non plus, mais cela va de soi en raison de la forme fragmentée des associations, les grandes catégories sociales qui sont concernées par ces questions : les jeunes, les salariés, les femmes, les chômeurs, les pauvres, les retraités, qui pourraient devenir les vecteurs d'élaboration des projets alternatifs et des acteurs des actions politiques significatives pour imposer ces projets.

De la part des individus qui s'engagent dans les associations, le refus de la politique instituée est donc, à y regarder de plus près, d'abord partiel. Il concerne presque exclusivement les formes d'organisation (association ou coordination par opposition au parti ou au syndicat). Ce refus va, en même temps, dans la direction de l'indifférence face aux enjeux globaux, alors qu'il s'inscrit dans la politique établie/instituée. La prétendue mutation s'avère ainsi l'enfoncement dans l'indifférence par d'autres moyens, par d'autres voies ou dans une indifférence spécifique que nous pourrions appeler « individualisée » : intérêt (partiel) pour le local/désintérêt (général) pour le global.

En ce qui concerne plus particulièrement le phénomène du développement considérable des diverses associations, depuis 1975, notre position - selon laquelle l'implication des citoyens dans ces associations ne pourrait être ni comparable à leur implication dans les institutions politiques établies ni, par conséquent, considérée comme une alternative qui contrebalance cette implication est, nous semble-t-il, confirmée par l'analyse de ce phénomène par Pierre-Patrick Kaltenbach, dans *Associations lucratives sans but*². L'auteur de ce livre, dont les politologues n'ont, semble-t-il, pas tenu compte, s'exprime fort clairement dans un entretien accordé à la revue *Le Débat*³. Les idées claires et fortes qui se dégagent de cet entretien pourraient être résumées dans les propos suivants de l'interviewé lui-même : a) « En 1975, c'est l'éruption qui nous fait changer de planète. Entre 1901 et 1975, les déclarations d'associations oscillaient entre 7 000 et 15 000 par an. A partir de 1975, on passe à 25 000 pour dépasser 70 000 en 1992. De 1975 à 1995, 955 000 associations vont être déclarées. » (p. 103). b) « Une liberté accordée en 1901 devient depuis 1975 le révélateur de la fracture politique qui sépare désormais les citoyens et la classe publique ; mon intime conviction est que ce révélateur va devenir détonateur. » (p. 100). c) *Le Débat*. - Il n'y a donc aucune unité du secteur, selon vous ? P.-P. K. - Aucune. Le monde associatif est devenu totalement hétéroclite. Il est faux de parler de l'Association. » (p. 110). d) Sur les phénomènes nouveaux qui accompagnent le « boom associatif » et marquent les objectifs des associations : « Le premier, celui qui a le plus frappé l'opinion, c'est le « caritatif médiatique » » (p. 104). « La deuxième nouveauté, que personne n'a vu venir, c'est la « Boutique » . Dans un pays en crise où il est si difficile de créer une entreprise et de recruter des salariés, l'association sert de paravent au petit commerce. Beaucoup de créations sont des S.A.R.L. déguisées. » (p. 105). e) *Le Débat*. - Vous

récusez donc l'argument selon lequel les associations seraient l'école de la démocratie ? P.-P. K. - Tout au contraire. Les associations que je conteste - une minorité en termes de densité civique - sont le contraire de la démocratie parce qu'elles sont devenues des pouvoirs, des corps étrangers à la société civile, étrangers au peuple, en réalité des travestis - travestis du civisme, travestis de l'exclusion, travestis du commerce, travestis de la foi, travestis de la lutte contre l'exclusion. Supprimez les subventions ou les facilités fiscales et électorales, il n'y aura plus personne. En revanche, la vraie vie associative est bien la première étape du civisme et il est de l'essence de l'association que de constituer un contre-pouvoir. Â« (p. 110). f) Â» A travers le cas d'école que représente ce monde associatif éclaté, chacun peut en effet constater que l'atomisation de notre société, l'insolence de l'argent, les progrès de l'exclusion, la crise financière de l'Etat, la délégitimisation de l'intérêt général et le déclin du politique vont de pair. Or la forme associative décline sur un mode mineur les vertus et valeurs du civisme et de la République. [...] Redonner sens et dignité au phénomène associatif constitue donc un combat stratégique pour l'avenir de la démocratie en France. Soit les associations s'installent et prolifèrent dans l'ambiguïté d'un statut de satellites du pouvoir politique, de l'administration, du marché et des médias, soit elles reconquièrent leur droit d'aînesse dans l'ordre de la citoyenneté en rétablissant le primat de l'engagement bénévole sur le salariat, de la gratuité sur la subvention, de la liberté sur la servilité." (p. 113).

Il faut présenter maintenant, en quelques grands traits, les résultats concrets de la recherche institutionnelle/institutionnalisée et du débat public alimenté par cette recherche ou par d'autres analyses. La présentation critique de ces résultats donnera davantage de substance à notre critique sur la partialité de cette discussion et nous amènera à creuser davantage le chemin de recherche et de réflexion pour établir une position de manière plus synthétique. Nous pouvons affirmer la position selon laquelle nous n'avons pas repéré une position nette, moins encore majoritaire, en faveur de l'existence d'une Â« dépolitisation Â» croissante de la population française à l'heure actuelle. Moins encore en faveur de l'existence d'une lourde tendance constante vers l'apathie politique. Alors que notre enquête et notre analyse conduisent aux résultats qui démontrent suffisamment, pensons-nous, l'existence d'une apathie politique en tant que lourde tendance durable. Des constats d'une Â« crise de la représentation Â» ou d'un Â« malaise dans la représentation Â», d'une crise du politique ou de la politique, d'un abstentionnisme ou d'un indifférentisme croissant en matière politique ont néanmoins été faits. Des questions sur une Â« crise du politique Â» ou sur une Â« crise de la politique Â» sont posées. La reconnaissance d'un Â« abstentionnisme électoral Â» croissant, inquiétant et d'un indifférentisme général en matière politique est à présent un fait. Mais constats, questions et reconnaissance sont soit aussitôt couverts par l'énoncé du caractère conjoncturel, provisoire ou secondaire de ces phénomènes en comparaison avec les enjeux politiques (par exemple le phénomène Le Pen ou la montée des Verts⁴), soit induits d'explications totalement insuffisantes. Ainsi, ils ne touchent pas l'essentiel qui est la crise et la critique de la politique établie/instituée. Crise et critique de la représentation qui est le fondement principal de cette politique. Tendance lourde et durable vers l'abandon du faire politique traditionnel, abandon en partie par indifférence envers les affaires communes et en partie par impuissance envers les enjeux politiques essentiels et par manque d'inventivité imaginative politique pour proposer des projets globaux.

Il y a un dénominateur commun qui, comme un fil rouge, traverse les analyses de tous bords. Il se présente sous la formule suivante : la Â« crise de la représentation Â», l'abstention, la Â« crise de la politique Â» ne montrent pas une désaffection de la population à l'égard de la politique (sans définition claire et précise de cette dernière), car cette population exprime une demande, mais l'offre n'est pas à la hauteur de sa demande.⁵ La crise est donc transférée du côté des gouvernants pour que les gouvernés soient lavés de tout soupçon, innocentés de toute indifférence et surtout dépouillés de tout esprit critique. Le manichéisme bien connu d'un peuple toujours innocent, ignorant, trompé, impuissant, subissant toujours les revers du pouvoir étatique (ou de tout pouvoir, sans définition du pouvoir), subsiste, semble-t-il, encore dans l'esprit de tous ceux qui prétendent penser aujourd'hui sans illusions. (Que cet esprit se présente sous la formule de la séparation - fallacieuse - entre pouvoir politique et société dite civile, cela revient au même.) Les critères les plus visibles et évidents pour reconnaître l'existence de cette apathie ne sont pas pris en compte, à savoir la situation des partis et notamment la disparition des actions collectives considérables. Quand il y a reconnaissance du fait majeur, qui à lui seul constitue la preuve la plus flagrante de l'apathie politique, de l'absence d'un projet d'avenir, les analystes refusent de prendre position sur la question suivante : un tel projet

est-il souhaitable ? Dès les années soixante et jusqu'à aujourd'hui, les formules utilisées dans la recherche et le débat public sont à tel point identiques qu'elles nous amènent à ne pas douter de la partialité de la recherche et de son immobilisme et, finalement et surtout, de son incapacité à lire l'originalité de chaque situation. C'est là encore un élément qui démontre le caractère partisan de la recherche et l'impossibilité de la prétendue scientificité des travaux. L'hypothèse reste toujours la même : la « dépolitisation » est un mythe, une illusion, une idée reçue, une mutation. Ainsi, ce que l'on veut démontrer appartient déjà aux présupposés de la recherche. Exemple : la thèse centrale est la suivante : les individus ont toujours soif de politique (de quelle politique ? cela reste toujours imprécis), mais les hommes politiques du présent ne satisfont pas cette soif. Ce ne sont pas les institutions politiques qui sont mises en cause dans cette interprétation de la situation, ces institutions ne devraient absolument pas être mises en question. Ce qui est mis en question est l'« échange » entre les uns qui expriment une demande et les autres qui n'ont rien à offrir.

Mais la « dépolitisation » pourrait être exactement cela. Qui va offrir une autre politique, et pourquoi d'ailleurs l'offrirait-il, si ce n'est la population concernée, qui doit créer de nouvelles institutions. Nouvelles institutions : le mot même est inconnu dans ce qui se présente comme la science politique. La population est posée, est définie comme une personne qui demande, qui attend ; les politiciens doivent offrir. L'histoire tout entière témoigne du fait que cette vision des choses est utopique au pire sens du terme : irréalisable à jamais. La division dirigeants/dirigés est présupposée éternelle. Il en est de même de la démocratie dite représentative.

La forme et les outils de la recherche et du débat officiels se retrouvent dans le caractère partisan, le caractère pseudo-scientifique et le caractère partiel, fragmentaire et morcelé de la démarche.⁶ Partialité envers le régime politique établi, scientificité fondée sur la seule mesurabilité, fragmentation et morcellement (« disciplines » et analyses qui ne s'enchevêtrent pas et ne communiquent pas : les uns analysent les partis politiques, les autres les « mouvements sociaux » et personne ne prend en compte la totalité). Telles sont décidément les caractéristiques de la discussion sur l'existence de l'apathie politique.

La substance de la discussion se résume ainsi : pas de reconnaissance explicite des faits qui sont évidents : a) lente érosion progressive de l'exercice du droit de vote, b) pulvérisation des effectifs des partis piliers du pouvoir politique explicite, et donc exercice de ce pouvoir de manière de plus en plus concentrée, hiérarchique et bureaucratique, c) surtout, disparition des luttes populaires significatives, nourries de projets collectifs, manque de propositions, manque même de résistance signifiante contre les choix pris par les experts et les « spécialistes de la solution des problèmes ». Pas de reconnaissance explicite de l'enfoncement de la population dans une apathie politique qui pose le problème du régime. A court terme, problème « intérieur » au régime, c'est-à-dire problème selon ses propres principes (abstention forte qui peut aboutir à une paralysie) et, à long terme, problème de la société elle-même : qui proposera des solutions aux problèmes de plus en plus graves de cette société ?

La voie de la démarche accomplie

Face à la partialité extrême de la recherche quasi officielle et des analyses dominantes sur la participation et l'apathie politiques, nous affirmons quant à nous une autre « partialité » en empruntant la voie de la pensée politique - voie déjà ouverte et toujours à réouvrir. Cette « partialité », paradoxale à première vue, consiste tout simplement et tout franchement en l'impartialité envers le régime politique établi, qui est loin d'être parfait et donné une fois pour toutes. Il s'agit, bien évidemment, d'une impartialité « partisane », parce que nous critiquons ouvertement ce régime. Mais nous ne le critiquons absolument pas du seul fait qu'il existe, qu'il est institué. Etant donné que nous renonçons à la vénération de la réalité, le seul fait que ce régime existe et qu'il est institué, nous amène à considérer dans son effectivité - et non dans les déclarations de ses défenseurs - les lourds déficits démocratiques qu'il comporte, les graves insuffisances qu'il implique pour une égale participation de tous aux décisions qui concernent les affaires communes. Qui plus est, l'impartialité « partisane » face au régime politique existant nous amène à énoncer ces deux idées très simples : d'une part, d'autres régimes politiques et d'autres institutions de participation politiques ont été créées dans le passé et, d'autre part, la création par l'activité collective

de la population d'un autre régime politique et des institutions démocratiques qui favoriseraient l'égalité de participation pour tous est possible.

Nous tentons une voie de recherche et de réflexion vouée, dans la mesure de nos très modestes moyens, à la richesse, à l'ouverture, à la multidisciplinarité et à la complexité en nous inspirant très modestement de la manière d'un Aristote.⁷ Dans cette même voie de notre démarche réflexive, une enquête qui rassemble et étudie, dans la mesure du possible, tous les modes de participation politique envisageables et effectivement pratiqués, dans le régime politique en place, s'avère absolument nécessaire. C'est la raison pour laquelle nous avons entrepris une telle enquête. Nous tenons, en l'occurrence, à préciser que la critique sévère pour partialité extrême que nous avons adressée à la recherche menée dans le domaine de participation politique ne signifie pas que nous jugions inutiles les analyses et les résultats de ces recherches. Etant donné que plusieurs lectures de ces recherches sont possibles, une autre analyse des résultats de ces recherches s'impose.

Position synthétique sur l'apathie à l'égard de la politique établie/instituée de la population française, à l'heure actuelle : refus, refuge, absence

En ce qui concerne la situation actuelle de la relation de la population française à la politique établie/instituée, une position synthétique pourrait être résumée en trois mots : refus, refuge, absence. Refus de participation aux institutions politiques établies. Refuge dans les formes partielles de participation et dans les actions parcellaires. Absence de projets collectifs positifs, globaux et alternatifs

Il y a refus généralisé (concernant presque toute la population) et accentué de certaines formes (d'organisation et d'incarnation) de la politique instituée/établie (principalement les partis politiques, les syndicats⁸ et les politiciens institués en tant qu'« représentants »). Ce refus n'avait pas inclus dans un premier temps une contestation significative du droit de vote. Il se présentait donc comme un refus partiel et incomplet, et surtout comme un refus ambigu. Une nouveauté significative apparaît néanmoins dans les années quatre-vingt : le refus même de participation électorale et le refus de s'exprimer par un vote valable (l'augmentation considérable des bulletins blancs ou nuls). Etant donné l'importance fondamentale de la forme de participation politique qu'est la participation électorale, le refus de son exercice par les individus - soit sous la forme de l'abstention, soit sous la forme du bulletin blanc ou nul - conduit à une situation nouvelle. Il s'agit, pensons-nous, d'une idée fondamentale que l'expression des individus, dans et selon le système politique français actuel, trouve sa forme suprême dans l'exercice du suffrage universel. Ce suffrage universel donne à son tour la légitimité aux « représentants », aux gouvernants. Même dans l'hypothèse - de toute manière problématique - selon laquelle la « démocratie représentative » pourrait fonctionner sans l'expression des individus par d'autres formes que le suffrage universel (formes dont nous constatons la disparition), nous ne pouvons pas imaginer un tel fonctionnement alors même que la forme suprême de l'exercice du droit de vote entre dans une phase de refus et de contestation.⁹ Autrement dit, si on peut imaginer une société sans actions collectives importantes, si on peut imaginer des partis sans adhérents, comment peut-on envisager des élections sans électeurs ? Le refus généralisé (concernant presque toute la population) et accentué de certaines formes (d'organisation et d'incarnation) de la politique instituée/établie, en s'étendant à la forme suprême de participation à cette politique, à savoir les élections, la met fondamentalement en question. Mais sans proposer de nouvelles formes de participation politique.

Il y a refuge d'une partie de la population dans les formes associatives, sans contestation du contenu global de la politique instituée/établie, refuge donc illusoire dans la fragmentation et le morcellement des enjeux politiques concernant presque uniquement les formes organisationnelles et non pour le moment le contenu de la politique instituée/établie. De plus, la question se pose : ces nouvelles formes d'organisation associative sont-elles démocratiques et participatives dans leur fonctionnement interne ? Etant donné le peu d'éléments dont nous disposons pour répondre efficacement à cette question, nous pourrions craindre que, dans l'intérieur des associations, les mêmes schémas antidémocratiques, bureaucratiques et hiérarchiques, hérités par les partis politiques ne se reproduisent.

Il y a, enfin, absence de projet politique global, alternatif, et surtout absence dans la population, ou dans une partie importante de celle-ci, de volonté de créer progressivement un tel projet. Absence qui est donc double et lourde.

Conclusion : Du refus généralisé, qui implique peut-être la critique, la contestation, la lassitude, mais qui n'implique pas généralement pour le moment ou, pour préciser cette nuance importante, qui commence à impliquer la contestation de la forme principale de légitimation du régime politique dominant, la participation aux élections, accompagné du refuge d'un nombre croissant d'individus dans les formes d'organisation fragmentaires, et pas nécessairement plus démocratiques et participatives que les formes traditionnelles, qui, abandonnant la politique globale, démissionnent de l'élaboration d'un projet collectif, positif et alternatif dans sa généralité, résulte la situation générale en tant que tendance lourde dans la société actuelle : l'absence d'une politique autre que la politique établie/instituée. Indifférence, apathie, désaffection politiques sont des concepts qui « doivent » reculer devant le concept absence qui, nous semble-t-il, saisit mieux la réalité actuelle de la relation de la population française à la politique établie/instituée.

L'idée est claire, nous semble-t-il, que les affaires communes sont instituées pour être publiques de manière différente d'une société à l'autre (pour la plupart des sociétés, à titre d'exemple, les affaires militaires n'appartiennent pas aux affaires communes). Il est également clair que les individus sont institués en tant que citoyens de manière différente d'une société à l'autre (exemple incontournable, l'institution des femmes en tant que citoyennes de plein droit est une affaire relativement très récente). Notre sujet de recherche n'est donc pas - ne pourrait pas être - la participation politique, à savoir la participation des individus - institués en tant que citoyens - aux affaires communes/publiques - instituées comme telles - de la société en général. Toutefois cette considération n'empêche pas de passer à un niveau général pour poser la question plus générale et bien plus importante de « la préoccupation pour les affaires communes/publiques » de la population française, à l'heure actuelle. La réponse à cette question risque d'être très douloureuse, ce qui ne veut pas dire désespérante. En effet, la seule possibilité, parfaitement envisageable à nos yeux, reste que cette population retrouve la passion pour les affaires communes, crée de nouveau des institutions politiques qui lui permettront de réinstaurer la synonymie évidente entre les affaires communes et les affaires publiques, synonymie qui doit caractériser la politique démocratique ; car les « affaires publiques » sont par trop devenues synonymes des affaires circonscrites dans le cercle beaucoup trop restreint du pouvoir politique explicite institué et des hommes très peu nombreux qui le détiennent.

La spécificité de notre époque : seul l'acte de voter reste en vigueur dans la théorie mais de plus en plus contesté dans les faits

Le constat étant tel, une immense question s'ouvre : comment un régime politique peut-il fonctionner quand il est déconsidéré à tous égards par ses citoyens et seulement considéré positivement par l'acte de voter de deux tiers des électeurs potentiels et, de plus, sans état d'âme ? Que résulterait-il d'un citoyen de moins en moins actif en tant qu'électeur (représenté) et passif sur tous les autres points ? Tous les droits conservent encore, il est vrai, leur vigueur en droit : tous les citoyens peuvent, en théorie, créer par exemple un journal. Tous les droits acquis ont, en même temps, perdu, c'est également vrai, leur effectivité à être exercés, et ce doublement : personne - ou presque - n'a les moyens financiers ou autres de créer un journal (si quelqu'un parvient à en créer un, le rôle politique de ce journal sera quasiment nul), personne - ou presque - ne veut plus créer de journal. Seul demeure l'acte de voter en vigueur dans la théorie mais qui commence à être contesté dans les faits. Telle est justement la spécificité de notre époque en matière de participation à la politique établie/instituée. Le citoyen continue à voter parce qu'il n'a pas encore trouvé une autre forme pour exprimer sa désapprobation envers la politique établie/instituée, désapprobation qui est manifeste ou cachée dans son comportement envers tous les autres modes de participation à cette politique-ci. Peut-on défendre la thèse selon laquelle le citoyen contemporain continue à voter parce qu'il est formé justement pour cela ?¹⁰

Ce constat est dépourvu, de toute idée de conspiration par un prétendu système supposé tout-puissant, qui veut que la situation soit telle. C'est là un point très important de notre réflexion. La situation peut trouver des explications

toujours partielles et des élucidations fragmentaires, mais cette situation est incontrôlable, aussi bien par la classe politique ou les couches dominantes - contrairement à ce que certains courants de penser prétendent encore - que par les citoyens.

Au fond de tout cela réside l'idée (la signification imaginaire sociale) de la représentation, encore partagée aussi bien par les dirigeants que par les dirigés. Par la représentation, l'époque dite moderne a tenté de répondre à la division gouvernants/gouvernés, signification imaginaire sociale de presque tous les temps. Et le problème actuel est précisément que la représentation a perdu peu à peu toute sa substance, excepté partiellement le droit de vote. Les représentés tirent toute leur légitimité d'une procédure, d'un mode de désignation, à savoir les élections, qui est devenue graduellement presque purement formelle. Ils sont tels, faute de mieux, et les représentants tirent toute leur assurance et leur fausse certitude en exerçant encore dans le froid de l'âme cette formalité que sont devenues les élections. La substance des décisions cruciales échappe ainsi totalement aux représentés et les politiciens (les représentants), en partie maîtres de ces décisions, sont coupés de la réalité dans laquelle ils veulent intervenir.

Le rétrécissement de l'idée de démocratie aux seules élections

Le droit de vote, devenu seul droit d'expression politique effective des citoyens, n'est pas pour autant vidé de toute signification parce que ce sont les politiciens, légitimés par l'exercice de ce droit, qui imposent les conditions ainsi que les thèmes du débat politique et qui prennent les décisions politiques. Un mode de désignation, les élections, est donc transformé en une simple procédure formelle pour les citoyens et, en même temps, en un chèque en blanc pour les politiciens. Les élections sont de plus en plus une procuration donnée en blanc aux représentants par les représentés. Autrement dit, le rétrécissement de la participation politique, de la conception même de la démocratie aux seules élections, crée la « crise de la représentation », la « coupure » absolue entre les représentants et les représentés, la « fracture » civique. La rue devient ainsi spasme, protestation, revendication défensive. Contrairement à toutes les idées reçues, ce qui crée le grave problème à l'heure actuelle de la rupture entre politiciens et citoyens (au-delà du problème de fond que reste toujours leur distinction par définition), entre représentants et représentés (la fracture dite civique), entre « les politiques et la société civile », n'est pas l'abstention (électorale). C'est principalement la réduction de la « démocratie » aux seules élections et, par conséquent, la participation des individus à ces élections devenues pure formalité sans âme.

La position selon laquelle cette réduction n'existe pas car nous nous trouvons dans le régime de la « démocratie permanente de l'opinion » et, dans les intervalles des élections, les citoyens imposent leur opinion par les sondages, par la mesure de la cote de popularité des hommes politiques, les médias et, à la limite, les « mobilisations » (pétitions, manifestations, grèves, etc.)¹¹ est totalement fautive. Sur le plan des principes, tout d'abord, on ne peut pas considérer comme l'opinion des citoyens les réponses aux questions partielles et orientées. Les réponses sont fragmentaires, donc inefficaces, alors que la politique du pouvoir gouvernemental - dans la mesure où une telle politique existe - prétend et veut être totale. Ensuite, sur le plan le plus important de la réalité, même si des réponses partielles existent, elles ne sont pas prises au sérieux par les responsables. On n'a pas vu le changement d'un gouvernement par l'« opinion publique » mais uniquement par les élections - c'est mieux. On n'a pas vu non plus un gouvernement changer d'avis sur un sujet important sans qu'une action collective importante de la part de la population concernée ne se manifeste. Le problème est précisément que les actions collectives importantes sont de plus en plus rares et qu'elles sont contraintes, dans la supposée démocratie de l'opinion, de ne pas avoir une opinion positive mais de résister à une mesure gouvernementale.

Ce double phénomène, la décadence certaine d'autres formes de participation politique (partis, syndicats, action collective) et la survivance d'une seule forme, les élections (certes problématique et en lente érosion elle aussi), a souligné encore davantage l'importance de ces dernières (comme simple et pure procédure formelle de légitimation) et, en même temps, leur a ôté leur substance (qui devrait être aussi la confrontation de différents projets politiques discutés entre citoyens). Les citoyens continuent - bien que de moins en moins - à voter, sans état d'âme, et surtout sans orientations claires sur les différentes politiques à suivre.

Ce qui pose donc étrangement problème, paradoxalement, ce n'est pas l'abstention, mais la participation électorale dénuée de tout contenu substantiel et demeurée seule procédure de participation dans la solitude (atomisation et morcellement) de l'isoloir - seul, étrange et solitaire engagement politique, alors que l'engagement politique est par définition collectif. L'hypertrophie du droit de vote, en tant que principe du régime et qu'acte de participation politique en lente érosion, et la quasi-disparition de l'exercice des autres droits démocratiques est une caractéristique essentielle de la situation dans la participation, l'engagement politique actuel. Cornelius Castoriadis, dans son texte « La démocratie comme procédure et comme régime », écrit : « Précisément, une partie majeure de la lutte pour la démocratie vise à instaurer des conditions réelles permettant à tous l'exercice effectif de ces droits. »¹² Le souci constant d'un régime démocratique doit, par conséquent, être l'accroissement de l'effectivité de l'exercice des droits des citoyens et l'amplification continue de ces droits. Nous sommes actuellement dans la situation radicalement inverse : les droits des citoyens demeurent inscrits dans la Constitution ou dans la législation en tant que lettre morte parce que les citoyens ne veulent pas les exercer et qu'ils perdent de plus en plus la possibilité d'exercer effectivement ces droits. Tous disposent, en droit, de la liberté de parole, mais qui peut pratiquer cette liberté dans une société dominée de plus en plus par les médias ? Qui possède les moyens de faire entendre aux autres sa parole ? L'hypertrophie, en droit et en fait, de l'acte de voter est donc liée à l'effectivité de l'exercice de cet acte, qui reste heureusement encore libre et dépourvu de toute charge financière ou autre : il suffit une fois tous les deux ou trois ans de se déplacer jusqu'au bureau de vote.

Ayant perdu tous les autres éléments de légitimation (éléments imaginaires et institutionnels), le pouvoir explicite, à savoir, sans mystifications et mythifications inutiles, les politiciens, recourt aux élections comme unique procédure de légitimation alors que les citoyens n'ont pas plus d'autre issue que les élections ou... la révolution (ou plutôt la révolte ?)¹³ Les citoyens ne croient pas à cette politique établie/instituée. Ils manifestent leur discrédit à l'égard de la classe politique, ils ne se sentent pas représentés. Ils pensent que la « démocratie » ne fonctionne pas bien et votent de moins en moins. Le droit de vote devient ainsi de plus en plus formel, vidé de substance. Le problème majeur du régime politique actuel (et, par régime politique, nous entendons tous les acteurs de celui-ci, politiciens et citoyens) est donc le suivant : ce droit de vote a une légitimité de plus en plus formelle bien que cette légitimité soit de moins en moins soutenue par une participation électorale qui subit elle aussi une lente érosion.

L'exemple le plus significatif est l'élection de Jacques Chirac, instance suprême du régime politique, sans la majorité absolue des votants. Qu'il nous soit permis d'ajouter la remarque suivante. Nous avons écrit ces lignes en 1999. C'est la raison pour laquelle notre phrase était formulée comme suit : « Le dernier exemple en date, et le plus significatif, est l'élection de Jacques Chirac, instance suprême du régime politique, sans la majorité absolue des votants. » En 2000, à propos du référendum sur le quinquennat, comme déjà dit, nous avons lu sous la plume de cinq constitutionnalistes éminents cette considération étonnante, pour ne pas dire scandaleuse : « Quant aux inquiétudes sur le taux de participation à un référendum, elles sont sans fondement : même avec 50 % d'abstention, la réponse des Français serait 100 % légitime. » (Guy Carcassonne, Olivier Duhamel, Yves Meny, Hugues Portelli et Georges Vedel, « Enfin le quinquennat ! », *Le Monde*, 7 juin 2000, p. 7.) Nous avons déjà adressé, avant le référendum, à ces cinq professeurs les questions suivantes au sujet de leur formule imprudente : pourquoi à un référendum un taux d'abstention de 50 % ne pose-t-il pas problème ? et si l'abstention dépassait 50 % ? que signifierait l'abstention de la moitié des électeurs potentiels ? (cf. le chapitre troisième de la troisième partie). A la deuxième de nos questions, la réalité a apporté une réponse : même avec l'immense et intolérable marge accordée par les professeurs à l'abstention, « la réponse des Français » n'est pas légitime, car l'abstention au référendum a été de 69,81 % et l'« abstention effective » a atteint 74,67 %. Excepté si on adopte la logique absurde et si on adopte l'idée de pourcentage en ce qui concerne même la légitimité. Peu de temps après le référendum, trois de ces professeurs co-signent un nouveau article : Guy Carcassonne, Olivier Duhamel et Georges Vedel, « Ne pas voter la tête à l'envers », in *Le Monde*, 13 octobre 2000, pp. 1 et 18. Leur seule préoccupation est, dans ce texte, l'organisation des élections législatives de 2002 après les élections présidentielles de la même année, et de la manière suivante : « il sera possible, en 2002, mais aussi tous les cinq ans ensuite, de convoquer le premier tour de l'élection présidentielle en avril puis, dans la première quinzaine de mai, d'organiser le même jour le second tour présidentiel et le premier tour législatif, le second tour des législatives ayant lieu une semaine plus tard. Avec un tel schéma, les électeurs : - n'auront à se déplacer que trois fois au lieu de quatre, ce qui, en ces temps d'abstention

accrue, peut être un avantage modeste mais bienvenu ». Aucune réponse ne nous parvient donc pas de la part des trois constitutionnalistes en ce qui concerne la légitimité du référendum auquel l'abstention a largement dépassé 50 %. Aucune réflexion non plus sur « ces temps d'abstention accrue », si ce n'est l'idée de faire se déplacer les électeurs trois fois au lieu de quatre. L'exemple du référendum du 24 septembre 2000 devient ainsi le dernier en date et le plus significatif, non seulement du point de vue du caractère de plus en plus formel du droit de vote et de la question de légitimité, qui est, par conséquent, posée pour le régime. Cet exemple, qui fera date, devient le dernier en date et très significatif du point de vue de la relativisation quasi cynique du droit de vote et du silence quasi total face à la question de la légitimité qui est posée après cette relativisation.

Mais il y a plus et plus récent encore sur ce chemin désormais miné de l'exercice insuffisant du droit de vote et de relativisation extrême et cynique de légitimité des élus du peuple : lors d'une élection législative partielle, Jean-Pierre Chevènement, ayant obtenu dès le premier tour la majorité absolue des suffrages exprimés, n'a cependant pas été élu député, parce que l'« abstention effective » a atteint cette fois 62,33 %. Précisons les éléments et les résultats précis de cette consultation : premier tour, le 15 octobre 2000, de l'élection législative partielle organisée dans la 2e circonscription du Territoire de Belfort après la démission de la suppléante de Jean-Pierre Chevènement.

Inscrits : 45 461

Votants : 18 102

Abstention : 60,18 %

Suffrages exprimés : 17 123. Voir Le Monde, 17 octobre 2000, p. 10.

Les bulletins blancs ou nuls, que le journal ne mentionne pas non plus cette fois, correspondent donc à 979, soit 5,40 % des votants. Nous rappelons que l'« abstention effective » indique le taux d'abstentions et de bulletins blanc ou nuls par rapport aux inscrits. Etant donné que sur 45 461 inscrits, les suffrages exprimés sont seulement de 17 123, soit 37,66 %, l'« abstention effective » est de 62,33 %. Jean-Pierre Chevènement a obtenu 8 729 voix, soit selon la logique officielle 50,98 % des suffrages exprimés. Toujours selon la logique officielle, l'ancien ministre devra cependant se soumettre à un second tour, faute d'avoir recueilli les voix de 25 % des électeurs inscrits, comme l'exige le code électoral. Face à cette situation concrète, qui est due très précisément à la très forte « abstention effective », le journaliste sous-titre son article sur cette élection : « Seule l'abstention empêche l'élection de l'ancien ministre dès le premier tour ». Et Jean-Pierre Chevènement a déclaré : « ce n'est pas la faute des électeurs. C'est à cause du code électoral, qui exige que le candidat arrivé en tête ait réuni 25 % des inscrits. » Voir Jean-Pierre Tenoux, « Jean-Pierre Chevènement juge sa démarche confortée par son bon score à Belfort », sous-titre : « Seule l'abstention empêche l'élection de l'ancien ministre dès le premier tour », Le Monde, 17 octobre 2000, p. 10. L'ancien ministre de l'intérieur n'a rassemblé que 19,20 % des suffrages exprimés, faute d'électeurs. Selon lui, de la faute du code électoral. Il juge donc normal d'être élu député avec l'approbation d'un cinquième des électeurs inscrits. Quelles preuves nous faut-il encore apporter pour démontrer non seulement la faiblesse extrême de l'exercice du droit de vote mais également la banalisation cynique, impudente, ainsi que la relativisation imprudente de ce fait par les constitutionnalistes éminents, par les hommes politiques et par certains journalistes ?

Et pourtant les preuves supplémentaires ne manquent pas : les résultats du second tour de l'élection législative partielle mentionnée ci-dessus nous en apportent davantage. Voici les résultats précis de cette consultation : second tour, le 22 octobre 2000, de l'élection législative partielle organisée dans la 2e circonscription du Territoire de Belfort :

Inscrits : 45 454

Votants : 18 390

Abstention : 59,54 %

Suffrages exprimés : 16 571.

Jean-Pierre Chevènement a été élu député par 10 933 voix, soit 65,98 % des suffrages exprimés. Voir *Le Monde*, 24 octobre 2000, p. 9.

Ainsi, 27 064 électeurs inscrits n'ont pas voté. Sur 18 390 votants, 1 819 ont déposé un bulletin blanc ou nul, soit 9,89 % des votants. Les abstentionnistes et les électeurs qui ont voté blanc ou nul sont au nombre de 28 883, soit 63,54 % des inscrits, c'est l'« abstention effective ». Par rapport aux votants, le taux d'approbation obtenu par le député élu est de 59,45 %, mais, par rapport aux inscrits, ce taux est seulement de 24,05 %. Face à cette situation, le commentaire de l'ancien ministre de l'intérieur est le suivant : « Le ministre de l'intérieur doit fermer sa gueule. C'est d'abord ce qu'on lui demande et, comme député, je pourrai m'exprimer plus librement. [...] Ceux qui ne se sont pas exprimés - qui ne dit mot, consent - ont clairement manifesté qu'ils étaient conscients du sens dans lequel les choses allaient se passer. Donc, je pense qu'on pourrait parler aussi d'abstention active, à juste titre, dans ce cas de figure-là, précisément. » (Ces propos sont rapportés par Jean-Pierre Tenoux, dans « Réélu député de Belfort, M. Chevènement savoure sa liberté retrouvée », voir *Le Monde*, 24 octobre 2000, p. 9. C'est nous qui soulignons.) Qui ne dit mot, consent, à condition d'être citoyen. Qui ne dit mot, est contraint - par qui ? - de « fermer sa gueule », lorsqu'il est ministre. Nous sommes décidément dans cette « démocratie »-là. Le « silence » des citoyens est interprété comme consentement, même actif. Le « franc-parler » des dirigeants se permet des propos injurieux au nom, toujours, du peuple injurié.

L'impuissance du régime politique actuel

Toute cette analyse nous conduit à constater que le problème majeur n'est pas la participation ou l'indifférence des citoyens. Mais, à un premier niveau, le contenu de plus en plus limité de cette participation politique et, à un deuxième niveau plus profond, l'impuissance du régime politique, c'est-à-dire, une fois encore, aussi bien des gouvernants que des gouvernés, à concevoir un autre imaginaire de légitimation, à proposer un projet politique positif pour la société. Cette impuissance ne tombe pas du ciel, elle n'est pas imposée par des facteurs « objectifs » extérieurs. Qu'ils soient impuissants ne signifie pas que les citoyens et les politiciens soient délivrés de leur lourde responsabilité. Responsabilité multiple par manque de courage, de réflexion, de volonté et de liberté (vertus par excellence politiques dont le manque confirme un autre aspect plus englobant de ce que l'on appelle apathie - sans passion - actuellement) de voir et d'accepter une réalité afin de proposer une issue possible. Si on reprochait à un simple citoyen son apathie devant les affaires communes de la société, l'argument le plus sérieux qu'il pourrait avancer serait le suivant : mais que puis-je faire ? (Nous laissons de côté ici la question de la critique que l'on pourrait adresser à un homme politique. Celui-ci est également, d'une certaine manière, un simple citoyen. Il se trouve donc dans la même situation d'impuissance. Il n'est pas rare, d'ailleurs, que les politiciens avouent leur propre impuissance devant les problèmes du fonctionnement du régime politique actuel. Mais l'essentiel repose sur le fait que l'homme politique actuel a choisi d'être le garant du régime politique dominant, toute critique envers lui est donc vaine.) La désaffection du citoyen contemporain pour les affaires publiques/communes n'est cependant pas une affaire personnelle. Après tout, dans une certaine mesure, le citoyen est éduqué/formé et surtout socialisé comme tel. Cette distanciation constitue une position qui rencontre des évolutions très lourdes de la société contemporaine, allant de la bureaucratisation, de la centralisation, de l'étatisation jusqu'à la spécialisation, le morcellement du savoir, la technicité et le scientisme de la politique, ou encore l'autonomisation folle et accélérée de la techno-science. Personne n'a voulu le trou dans la couche d'ozone ni la pollution atmosphérique provoquée par les voitures, mais tous affectionnent la voiture et la vie économique et les salaires de millions de personnes dépendent de l'industrie automobile. Il y a ici une autre matière à penser, qui rejoint l'analyse stimulante de Cornelius Castoriadis : on ne sait

si les citoyens veulent ou non cette société, ce régime, ce mode et ces résultats de production. Bref, cette vie.¹⁴

Le citoyen se réfugie, pour ainsi dire, dans l'exercice du droit de vote, mais de moins en moins. Il est indifférent à toutes les autres formes de participation. Et s'il reste relativement actif sur le plan électoral - et attaché, comme par un sentiment atavique, au droit de vote, comme accroché à une bouée sur une mer agitée - cela témoigne de son impuissance à s'exprimer autrement que par l'abstention croissante ou les bulletins blancs en augmentation significative. Ce sens unique de la participation politique, qui connaît lui aussi une érosion, crée d'énormes problèmes dans la situation actuelle. Un régime qui veut et impose que le peuple vote, et vote seulement, est dans une incapacité absolue. Il se soustrait à une forme positive de légitimation. Nous votons parce qu'il le faut, faute d'avoir autre chose à faire. Par tradition, négativement, par position défensive, par apathie - au sens de manque de courage. Si nous ne votons pas, du moins en France, nous n'avons pas à craindre de sanctions pénales. Une sanction lourde, draconienne, est cependant suspendue au-dessus de nos têtes comme une épée de Damoclès : la sanction du régime politique lui-même. Ce régime peut-il continuer longtemps ainsi ? Le pire - sans exclure la possibilité du meilleur - est-il à attendre ?¹⁵

II. En guise de conclusions

Esprit du temps, esprit de toujours

« Face à l'urgence sociale, ceux qui nous gouvernent sont sommés d'inventer. » Ainsi se termine un éditorial, plutôt « sympathique » - nous voulons dire assez juste -, du Monde¹⁶, qui porte le titre « L'urgence sociale » et se réfère au « mouvement » des chômeurs qui s'est manifesté en 1998. « Mouvement » auquel par ailleurs ce journal de « référence », quasi-institution française, consacre bon nombre de pages dans ses éditions de l'époque et même le titre de la première page du numéro cité. Pourquoi citons-nous, au début de nos réflexions en guise de conclusions, cette phrase conclusive ? Précisément parce qu'elle est très significative de la reconnaissance quasi universelle, de l'acceptation sans problème, selon laquelle, dans un régime de type actuel, même si un « mouvement » plus ou moins important est en déploiement, même si l'urgence il y a, c'est finalement à ceux qui nous gouvernent que la tâche incombe de penser, d'inventer, bref d'agir politiquement. Nous, les autres êtres humains, simples citoyens, presque imbéciles et idiots, le journal et l'auteur de cet éditorial y compris, nous ne sommes rien, sauf pour constater les choses, protester éventuellement, mais ne jamais décider, ni même non plus tout simplement proposer. Car « ceux qui nous gouvernent » sont supposés être seuls capables de nous gouverner et de nous inventer. Proposer présuppose bien entendu de réfléchir avant de proposer et de discuter, échanger des opinions avec les autres. Mais quand on ne discute pas pour échanger des opinions dans un espace public on ne pense pas non plus, on ne pense pas.¹⁷

Pour commencer par une confession personnelle sous forme d'interrogation « bizarre » : suis-je bizarre, hétérodoxe, scolastique, suis-je devenu tel, parce que de telles phrases me scandalisent ? Pourquoi dois-je accepter que certains me gouvernent ? Pourquoi dois-je considérer cela comme normal ? Non, je ne veux pas être gouverné. Je ne veux pas non plus être gouvernant. (Très vieille idée clairement formulée par Otanès et rapportée par Hérodote il y a 2 500 ans¹⁸ qui est devenue l'un des fondements de la réflexion d'Aristote pour la définition depuis incontournable du citoyen dans une véritable démocratie : le citoyen est gouvernant et gouverné à tour de rôle.) Je ne veux pas gouverner les autres pour toujours, je ne veux pas non plus être gouverné par d'autres pour toujours : reste la seule possibilité d'être alternativement gouvernant et gouverné. Comme je l'ai précisé, je ne suis pas anarchiste, c'est-à-dire que je renonce à tomber dans l'erreur marxo-anarchiste d'une société sans pouvoir explicite, où tout serait autorégularisé. J'accepte donc le pouvoir explicite, car une société sans pouvoir explicite n'a pas de sens comme je l'ai appris d'un penseur classique, Aristote¹⁹, et d'un autre, qui ne l'est pas devenu mais qui a la chance et le mérite de l'être, Cornelius Castoriadis²⁰, mais je trouve insupportable, voire insultant et humiliant, l'idée d'être toujours gouverné par d'autres. Acceptant même cette idée, je ne comprends pas pourquoi je déléguerais mon droit d'inventer à ceux qui me gouvernent. Tel est l'esprit du temps, ainsi que l'atteste parfaitement le journal, tel est mon sort : je suis gouverné, mais pas seulement en matière de politique générale, je dois rester spectateur et

attendre les inventions de mes gouvernants.

Et s'ils n'inventent pas ? Là commencent les interrogations qui ne sauraient être considérées comme personnelles. Interrogations qui nous renvoient, nous ramènent à tous les efforts que nous avons réalisés dans ce travail, et plus particulièrement à cette question épineuse qui restera en suspens : pourquoi cette division rigide et permanente entre gouvernants et gouvernés ? Pourquoi les uns décident-ils et les autres exécutent-ils ? Pourquoi les uns Â« inventent Â»-ils et les autres sont-ils à jamais Â« inventés Â» ?

Hétéronomie endo-social : le déni de l'auto-gouvernement de la collectivité

Pourquoi les institutions politiques du régime représentatif n'envisagent-elles pas une participation politique véritable des citoyens et pourquoi cherchent-elles à les cantonner dans le simple rôle passif d'électeurs ? La question est celle plus générale et bien plus épineuse qui peut s'adresser à la composante dominante de la pensée politique héritée : pourquoi les institutions politiques ont-elles presque toujours, presque partout, instaurer une division rigide et permanente entre les gouvernants et les gouvernés ? Pour relever le défi d'une première réponse à ces questions, nous pensons (avec toute la modestie qui doit caractériser l'oeuvre en train de se faire) avoir découvert ici quelque chose de plus riche que ce que Cornelius Castoriadis appelle hétéronomie d'une société, et que beaucoup d'autres penseurs, avant ou après lui, nomment différemment²¹, et qui le complète en quelque sorte. Si l'hétéronomie d'une société signifie l'exigence par celle-ci d'une source extra-sociale à laquelle est confiée la Â« sacralisation Â» et, de ce fait, la consolidation de son pouvoir - nécessaire à toute société - il y aurait ce que nous pourrions appeler la deuxième hétéronomie. Celle-ci n'est pas extra-sociale, mais endo-sociale. Elle consolide également le pouvoir politique d'une société par l'anéantissement du peuple auquel ce pouvoir veut être imposé. Source par excellence endo-sociale, ce peuple est ainsi condamné à rester en marge. Qu'il accepte ou non cet anéantissement, c'est là une autre question. Hétéronomie ou première hétéronomie : la source (ultime) du pouvoir est un dieu. Deuxième hétéronomie : la source du pouvoir ne peut être le peuple. Ce schéma, qui combine un Â« être Â» positif (qui a pris de multiples visages dans l'histoire de l'humanité, la source du pouvoir étant cependant toujours extra-sociale) et un Â« ne pouvoir être Â» négatif, nécessite bien évidemment un maillon intermédiaire pour pouvoir rester cohérent. Ce maillon intermédiaire se présente sous le visage du chef, du représentant de dieu sur terre et, dans une version plus moderne renversant la première, de l'homme politique représentant du peuple et de la Nation²². En effet, l'idée moderne de représentation politique - c'est là une originalité par rapport à la pensée politique des anciens -, provient réellement du même schéma hétéronome inversé : la source du pouvoir est un peuple abstrait et éternel (ici le peuple à la place du dieu tout-puissant), mais ce pouvoir ne doit être exercé (sous-entendu en vérité : il ne doit être vrai pouvoir du peuple) que par les représentants du peuple concret, tangible, présent ici et maintenant. La première hétéronomie politique a eu et a toujours besoin d'une création parfaitement humaine, aussi bien fictive²³ que finalement indémontrable - il suffit d'y croire. La deuxième, bien qu'également création humaine, dispose du privilège de pouvoir être discutée et être démontrable. L'histoire humaine en témoigne : pour les uns (l'écrasante majorité), elle montrerait que le peuple n'a pu s'auto-gouverner ; pour les autres (la minorité), il y aurait des moments, ne serait-ce que rares et éphémères, au cours desquels le peuple a su et pu s'auto-gouverner, être autonome. (Ce que l'on appelle la démocratie antique a précisément essayé - contre la monarchie ou la tyrannie, d'une part, et contre l'oligarchie ou l'aristocratie, d'autre part - de supprimer cette deuxième hétéronomie en étant dans cette tentative en rapport direct avec la contestation de la première hétéronomie. Ce que l'on appelle la démocratie moderne a à son tour considéré, sur le papier et quelquefois dans les faits, le peuple comme source de tous les pouvoirs.) Cette deuxième hétéronomie doit être au centre de notre préoccupation, parce qu'elle figure comme la question centrale dans le problème de la participation politique du peuple. Surtout aujourd'hui après un certain désenchantement survenu par rapport à la première hétéronomie dans son noyau dur, à savoir la religion. Il est, en effet, difficile dans les sociétés occidentales contemporaines, sur lesquelles nous concentrons notre intérêt, de se lever et de dire : Â« Nos lois politiques proviennent de Dieu. Impossible donc de les juger. Â» Mais ceci est devenu chose courante : Â« Nos lois politiques ne peuvent provenir que des experts. Le peuple, en raison d'une certaine incapacité, pour ne pas dire nullité, ne peut le faire. Â» Nous pensons donc avoir mis en évidence la deuxième hétéronomie politique, qui était déjà présente dans les paroles qu'a prononcées, il y a environ trois mille ans, ? p ???µ ??a ??? ?d ?sse ??.²⁴ La deuxième hétéronomie politique postule la nullité du peuple présent ici et maintenant et va, bien entendu dans ce

discours, de pair avec la première, proprement dite, qui postule la déification (l'émanation divine) du pouvoir détenu par le chef. Dans les discours actuels, première et deuxième hétéronomies politiques sont confondues dans l'apothéose des Â« experts Â» et dans l'exacerbation de la spécialisation qui morcellent la politique et dispersent la population, transformant la politique en pure incohérence et la population en Â« catégories socio-professionnelles Â» revendiquant uniquement des Â« intérêts Â» égoïstes, parcellaires et contradictoires.

Réflexions finales

Au terme, toujours provisoire, d'un itinéraire long et douloureux, tel un enfantement, dont le bonheur demeure fragile comme le fruit qu'il apporte, les réflexions suivantes s'imposent.

Points introductifs

Loin de penser en termes d'indifférence politique croissante, renversons même les termes, affirmons qu'une crise immense embrasse lentement le fondement du régime politique actuel qu'est la représentation. Crise observée et jugée de plusieurs points de vue, diagnostiquée par plusieurs événements (et non pas des enquêtes d'opinion, dont la pauvreté, la superficialité et parfois la nullité sont, à nos yeux, certaines). Crise qui n'a certes pas pour seul facteur le comportement effectif de la population, mais dont le facteur le plus important est précisément ce comportement. C'est pourquoi, par ailleurs, il est très difficile de démontrer cette crise par les moyens de mesure traditionnels et des sondages. Nous pouvons élucider mais non pas tout expliquer de façon prétendument scientifique et avec une précision mathématique. Crise qui implique certainement, selon notre opinion (doxa), la critique. Critique saine et normale face au régime politique établi dans son ensemble qui ne doit pas être réduite à une protestation malsaine ni être ajoutée aux phénomènes conjoncturels, tels que le vote en faveur de l'extrême droite. Le problème est que cette critique demeure limitée et surtout embryonnaire et négative. Face à l'ensemble du régime politique dominant qui propose en bloc, les tentatives de sa contestation sont fragmentées et morcelées. Eparpillement des initiatives contestataires, pas vraiment d'ailleurs révolutionnaires. L'absence évidente de projet politique global, collectif et positif est certainement impuissance d'inspiration du collectif anonyme et de tous les Â« éponymes Â» - les rares exceptions existantes, confirmant la règle, nous encouragent cependant de manière lumineuse mais sont peu nombreuses pour inverser la situation - et impuissance face à une tâche effectivement immense. Cela s'appelle donc impuissance plutôt qu'apathie et indifférence. Face à cette impuissance, personne ne peut prévoir d'issue. C'est là encore une difficulté d'élucidation. Du moins, nous renonçons pour notre part à toute idée de voyeurisme, sachant que la société, qui certes s'ennuie, mais ne Â« dort Â» pas - car jamais une société existante n'est Â« endormie Â» - peut Â« se réveiller Â», de sa léthargie actuelle, pour surmonter tous les écrits (ainsi que les réflexions le plus profondes sur son état actuel) et dire - en paraphrasant la plus belle formule de mai 68 : Â« Un homme n'est pas intelligent ou stupide, il est libre ou il ne l'est pas Â» : Â« une société n'est pas éveillée ou léthargique, elle est créatrice, imaginative, inventrice ou conformiste Â». Â« ???ta ?e ? Â» : Â« Tout coule Â», et Â« Le soleil est chaque jour nouveau Â», mais pour l'instant l'eau ne déborde pas de la rivière et le soleil éclaire, mais éclaire et réchauffe une réalité trop répétitive. Nous avons voulu la répétition, nous récoltons l'ennui. L'impuissance, aussi bien celle des politiciens que celle des citoyens (qui est d'un autre ordre), témoigne de la crise de la politique établie/instituée, crise sans critique valable et capable d'inverser la situation. Cette crise peut être la crise de la Â« démocratie Â», si ce n'est déjà le cas. Mais crise de la Â« démocratie Â» peut signifier régime autoritaire ou ... révolution ? La collectivité actuelle sera libre si elle pose des questions et des myriades d'autres insoupçonnables par chacun individuellement afin d'établir un autre cadre de vie et de vie en commun. Son Â« intelligence Â» n'a rien à voir dans ce propos. La collectivité sera asservie, soumise et assoupie, si elle continue à reposer sur l'état actuel des choses.25 Sa Â« stupidité Â» n'a rien à voir non plus à ce titre.

L'élément nouveau à propos de l'apathie politique

La participation (dé)limitée des citoyens à la politique établie/instituée, l'un des visages de ce qui a été appelé

apathie politique, constitue un fait constant, une composante inhérente au régime politique actuel de la « démocratie représentative ». Régime appelé démocratie - par un retournement abusif, relativement récent, même par rapport aux intentions affichées de ses fondateurs et de ses théoriciens²⁶ -, et considéré comme démocratique, alors qu'il est oligarchique. Mais compte tenu de l'ensemble des modes de participation politique dans leur évolution actuelle, nous pouvons constater qu'une lourde tendance à l'apathie politique est en oeuvre, résultant d'une foule de causes et de facteurs qui aggravent et soulignent la composante fondatrice. Parmi ces facteurs, cause et à la fois conséquence de l'apathie politique, nous avons présenté le plus significatif, dans son actualité et dans son importance historique, la disparition des actions collectives importantes. C'est un autre facteur, cause et à la fois conséquence, que nous avons analysé comme crise de la représentation politique à l'heure actuelle. Cette crise consiste en ce que la seule voie demeurant possible pour exprimer, incarner, effectuer la représentation, ce sont justement les élections, le droit et le devoir de vote, alors que d'autres droits restent dans un état d'hibernation, s'ils ne sont pas lettre morte. Après la diminution dramatique du nombre d'adhérents des partis politiques et, corrélativement, l'accroissement considérable du rôle des appareils partisans dans la vie politique, après la disparition des conflits sociaux et des actions collectives correspondantes, la représentation est limitée périodiquement aux urnes à moitié vides et aux enquêtes d'opinion constantes commandées sur mesure. Nous sommes devant un citoyen-électeur²⁷ (spectateur le reste du temps), qui exerce épisodiquement et de moins en moins son droit de voter, et simultanément, pour cette raison parmi tant d'autres, nous sommes devant une classe politique sans ponts avec les citoyens-électeurs, coupée de la réalité - par laquelle d'ailleurs les citoyens eux-mêmes sont coupés, bien que de manière différente et pour d'autres raisons - et nous sommes devant une impuissance. Tel est le mot capital, la notion maîtresse, qui répond à notre recherche sur l'apathie politique. Nous nous trouvons devant une classe politique, devant des représentants sans vrais représentés, nous sommes devant une perte accélérée de légitimation des gouvernants, selon les formes et les normes, et nous sommes devant une panne d'imagination, à la fois des gouvernants et des gouvernés, selon les contenus, la substance : pas de projets politiques, positifs et globaux, pas plus pour les uns que pour les autres. Ce que l'on appelle désaffection politique dépasse donc à l'heure actuelle la question de l'exercice des modes de participation à la politique établie/instituée. Par rapport à ces modes, la désaffection politique est réelle : érosion de participation électorale, désertion des partis, disparitions des conflits et des actions collectives significatives. Mais notre recherche a démontré que cette désaffection est aussi relative, parce que toujours travaillée par la même tendance de (dé)limitation, restriction d'une véritable participation politique. Ainsi, cette désaffection politique dans ce double aspect, historique et conjoncturel, permanent et occasionnel, devient une question qui affecte le fonctionnement même du régime politique. L'indifférence institutionnalisée qui ne devrait pas dépasser certaines limites est pourtant en train de les franchir. Tel est l'élément nouveau.

On peut énoncer divers critères pour soutenir la thèse selon laquelle le régime politique actuel n'est pas une démocratie. Cornelius Castoriadis avance l'argument de l'appropriation du vrai pouvoir politique par une infime partie de la population²⁸ et l'argument du caractère privé de la sphère publique/publique²⁹. On peut néanmoins affirmer la position suivante : pas de démocratie sans participation. On prend, dans ce cas, pour critère précisément la non-participation du peuple (constante et conjoncturelle) et on peut dire que, pour cette seule raison, le régime n'est pas démocratique. Peut-être peut-on affirmer impossible la prise de décisions importantes par la population parce que cette dernière ne veut ou ne peut pas, mais il faut dans ce cas affirmer impossible la démocratie. Dououreux constat mais plus honnête et davantage franc et courageux.³⁰

Historicité et institutionnalisation de l'apathie politique

Avant toute analyse de l'apathie politique à une période donnée, cette question se pose nécessairement : quelles sont les institutions politiques qui incarnent et réalisent la participation politique effective de la population concernée ? (Sans que jamais la participation politique devienne obligatoire, le seul régime qui est justement défini par la participation de tous au pouvoir politique explicite est la démocratie. Tous les autres régimes sont par définition des régimes d'une certaine institutionnalisation de l'apathie.) Ce que ces institutions incitent le citoyen à faire - ou à ne pas faire - est-ce une vraie participation (droit à la décision) ou une consultation, un droit de légitimation de ceux qui vont décider à sa place ? Bref, avant toute apathie politique exprimée, manifestée par la population par rapport aux

institutions politiques établies, il y a l'apathie que ces mêmes institutions comportent et présupposent et, enfin, tentent d'imposer.

Nous soutenons l'idée que le régime politique représentatif est le régime de l'apathie instituée des citoyens. Et, plus généralement, nous soutenons la thèse selon laquelle la pensée politique dans sa plus grande partie s'est préoccupée de proposer des institutions qui gardent le « citoyen » à l'écart des vrais centres du pouvoir politique explicite. Nous partons du postulat explicite que l'auto-gouvernement de toute société humaine est possible. Alors que la pensée politique héritée est constamment habitée par le postulat contraire : étant donné que l'auto-gouvernement n'est pas possible, comment trouver des institutions qui proposeraient une participation limitée, cantonnée, canalisée du peuple. Si l'on n'affirme pas cette apathie instituée de toutes les théories politiques et de tous les régimes qui ont vu le jour - hormis de rares exceptions - toute analyse de l'apathie est superficielle et conjoncturelle.

Par conséquent, notre analyse sur l'indifférence politique d'aujourd'hui se distingue de toutes les autres analyses sur deux points essentiels : sur l'historicité, tout d'abord, du phénomène - historicité double, dans les faits historiques et dans les écrits hérités -, sur l'institutionnalisation, le caractère institutionnel, ensuite, du phénomène. L'historicité du phénomène nous renvoie au simple fait que le peuple n'a jamais vraiment participé au pouvoir politique, n'a jamais créé sa propre histoire en matière politique, il était toujours, dans et par la division rigide et la stricte distinction entre gouvernants et gouvernés, le gouverné - et à dire vrai l'exécutant. Du point de vue de l'historicité, il n'y a donc pas, au cours de la période considérée, nouveauté radicale. Le caractère institutionnel du phénomène nous renvoie au simple fait que l'indifférence politique, à n'importe quelle période, ne pourrait pas être perçue et analysée en tant que comportement individuel - d'un ou plusieurs individus -, ou en tant que comportement catégoriel - d'une catégorie de la population. Car à côté d'une dose, plus ou moins forte de participation, les institutions politiques, dans tous les régimes politiques, comportent une dose d'indifférence politique. La participation politique en tant qu'institution sociale dans toutes les sociétés est davantage la canalisation que la vraie décision. L'indifférence politique est incorporée dans les institutions politiques de tous les régimes existant jusqu'à présent. Et si l'on considère l'individu, non pas comme une substance extérieure au régime politique et à la société à laquelle il appartient, le point de départ de toutes les analyses menées sur le phénomène, ce qui conduit à l'examen de l'individu - ou du groupe social - qui participe ou ne participe pas à quelque chose qui se trouve extérieur à lui, si l'on considère l'individu pour ce qu'il est vraiment, à savoir fabrication sociale, force est de constater que l'individu conforme à sa société participe à la politique dans la mesure où cette participation est institutionnalisée. L'individu n'est pas un être extérieur au système politique, dont il suffit d'examiner le comportement. L'indifférence est également incorporée dans l'individu, à tel point que l'on ne peut juger laquelle est la première, l'indifférence imposée par le régime politique ou l'indifférence provenant de l'individu lui-même. L'argumentation de Benjamin Constant en faveur du régime représentatif est très éloquente - et a le mérite d'être très claire et honnête - sur ce point : c'est pourquoi l'individu moderne veut s'occuper de ses jouissances privées que la représentation en matière de politique a été inventée et institutionnalisée. Force est de se demander : la représentation politique a-t-elle été inventée par « respect » des inspirations de l'individu moderne, ou au contraire l'individu moderne est-il « indifférent » en matière politique parce que la représentation a été inventée et qu'elle lui a été imposée ? La « véritable démocratie » n'a jamais existé - nous sommes d'accord avec Rousseau, mais absolument pas pour les raisons qu'il invoque³¹. Si la démocratie n'a jamais existé, le projet démocratique a cependant émergé, a été inventé à un moment donné de l'histoire de l'humanité. Mieux, il a été créé, et n'a cessé d'apparaître depuis dans les revendications du peuple lorsque ce dernier se mobilise et exige sa part de pouvoir. L'égalité parfaite des femmes n'a jamais existé. Mais le projet de cette égalité a émergé il y a deux mille ans chez un auteur somme toute « réactionnaire » et il traverse, depuis, les luttes des femmes ou de tous ceux qui combattent pour que l'humanité soit meilleure. Il y a plusieurs « lectures » possibles de l'histoire de l'humanité occidentale. Il y en a une, celle de Rousseau, qui, tout en exaltant l'idéal, la démocratie, le trouve irréalisable à jamais, en amont et en aval, et, au nom d'une radicalité incohérente, cette lecture tombe dans le « nihilisme ». Il y en a une autre - celle par exemple de Cornelius Castoriadis, qui, tout en donnant à l'idéal ses propres dimensions, germe et projet éternel, le trouve réalisé en partie et réalisable dans l'avenir. En dépit de toutes les apparences, il s'agit d'une lecture plus proche de la réalité historique, et malgré le caractère ridicule de l'opposition optimiste/pessimiste, d'une lecture finalement « optimiste ». Même dans la crise actuelle le projet démocratique

existe.

Du point de vue de l'institutionnalisation, la nouveauté est que, en raison du comportement ambigu - à la fois critique et conformiste - de la population, la représentation politique se trouve en crise. La « démocratie représentative » d'aujourd'hui est en crise profonde, car des trois modes de participation politique qu'elle propose ou supporte, un seul - ne serait-ce que le plus important - fonctionne, est pratiqué par les « citoyens », à savoir l'élection, sans état d'âme et dans des intervalles de temps très éloignés et lui aussi dans une lente mais certaine érosion. La légitimité même du régime est mise en question.

C'est pour ces raisons que l'enchevêtrement de ces deux diagnostics donne le caractère spécifique de la conjoncture historique et sociale actuelle : nous ne sommes pas principalement devant une indifférence politique, dans tous les sens que l'on pourrait donner à ce terme. Nous sommes plutôt face à une impuissance individuelle et collective, l'impuissance à réactiver le projet de l'auto-gouvernement de la population, tant au plan substantiel qu'au plan procédural. Plan substantiel de l'auto-gouvernement de la communauté : « négativement », tout doit être remis en cause, ce qui renvoie obligatoirement à la position selon laquelle tout doit être « positivement » réinventé : les institutions séculaires de la société et ses significations imaginaires nucléaires. Tâche immense. Plan procédural de l'auto-gouvernement de la communauté : « négativement », rejet des institutions politiques représentatives, maintien des acquis démocratiques précieux, ce qui renvoie à la position de l'adoption du droit à la décision. Invention de nouvelles institutions politiques qui pourraient réaliser ce droit. Tâche également immense.

La question par excellence politique de notre époque

Montrer l'ampleur des tâches politiques de la communauté humaine actuelle ne signifie cependant pas accepter la thèse selon laquelle cette impuissance est indépassable. Devenir maître et possesseur de la nature - voilà à quel pouvoir utopique, absurde, désastreux se proclamait une composante de l'époque dite moderne - ou devenir, autant que possible, maître de son destin humain hautement conditionné par cette même nature : la condition de l'homme mortel ? Nous pensons que ce dilemme est la question par excellence politique de notre époque. Le choix est politique, c'est-à-dire que les hommes d'aujourd'hui sont entièrement libres de choisir : dans quelle société voulons-nous vivre ? Dans cette interrogation - « dans quelle société ? » - se trouve la partie substantielle du projet de l'auto-gouvernement. Cette interrogation - « voulons-nous vivre ? » - comporte également la partie procédurale de ce même projet.

Nous voulons une société politique qui valorise la liberté, l'égalité, la fraternité - « vieilles » idées à demi effacées sur les frontons des édifices publics français et sur les pièces de monnaie - et qui, par conséquent, dévalorise l'asservissement à l'excédent de la production, du progrès technique, de la consommation, et de la « consommation » (l'« obsolescence incorporée » des produits d'aujourd'hui) du spectacle, des loisirs, et de l'autre être humain comme produit à consommer. Nous voulons une société qui valorise la politique : la passion pour la chose publique, l'amitié, la beauté, la réflexion, la création artistique, qui réinvente l'amour et la relation au corps de l'autre. Nous voulons une société qui dévalorise la vitesse et la lenteur, le stress et la léthargie de l'esprit, pour valoriser l'examen et l'interrogation sans fin. Et pour cette société que nous voulons nous rejetons la hiérarchie absurde et la bureaucratie aliénante et nous affirmons le droit de décider de toutes nos affaires. Personne n'est en droit de décider à notre place. Personne ne peut nous représenter. Nous réinventerons à nouveau les espaces publics de délibération en commun (agorai bouleforoi³²), nous réinventerons les moyens de prendre nos décisions et de les appliquer.

L'impuissance actuelle, impuissance au fond d'imagination politique, auto-créatrice, blocage réactionnaire et conformiste, manque de liberté et de courage devant les tâches immenses et les situations plus que périlleuses, peut devenir puissance énorme, transformatrice et radicale dès que la collectivité - et tout un chacun - investit dans autre chose que le travail pour produire n'importe quoi, que les déplacements pour aller n'importe où, que la télévision

couleur pour se divertir et s'endormir, que l'école pour apprendre uniquement ce qui est « utile », que les loisirs pour vanter l'insouciance et ne pas réfléchir. Et surtout dans autre chose qu'une relation à l'autre et aux autres êtres humains qui intègre et en même temps révèle l'horreur de l'orientation de la technique actuelle vers la déshumanisation des hommes : sans fil ni affection, l'autre devient « joignable » partout, sauf dans son fond humain, son humanité elle-même. Cette autre chose pourrait être la discussion face à face, l'oreille fine et attentive et la parole respectueuse et responsable, le contact direct et la caresse tendre. Elle pourrait également être les belles paroles et les belles actions dans la vie publique, bref l'humanisation politique ou la politisation humaine de l'homme qui n'est pas seulement un être vivant « logon echon », mais aussi un être vivant possédant l'imagination créatrice (ou destructrice) et qui saurait être « zôon politikon » : vivant instituant pouvant vivre dans une communauté, faite par des hommes libres et égaux pour les hommes égaux et libres. Dans une communauté humaine instituée pour être à jamais à instituer.

Enfin, ce qui est effectivement en jeu, ce n'est pas la participation aux institutions politiques actuelles ou renouvelées ou même radicalement autres mais l'investissement dans d'autres valeurs. Et dans la valeur la plus architectonique de toutes qui est la politique. Afin que la communauté humaine (re)devienne politique, à supposer qu'elle l'était un jour, ou afin qu'elle devienne pour la première fois entièrement politique, libérée non seulement de la pesanteur religieuse mais de toute pesanteur qui la rend hétéronome et aliénée (techno-science, foi dans le progrès linéaire, illusion de la croissance illimitée de la production et de la maîtrise rationnelle, etc.).

Et pour donner un contenu concret, substantiel à notre regard : dans tous les domaines de la vie en commun, dans les trois sphères où se joue et se déploie cette vie (sphère privée, sphère privée/publique et sphère publique/publique), la réalité pose des questions décisives que la communauté ne peut et ne veut pas affronter par des projets politiques et collectifs, positifs, élaborés par la collectivité dans la démocratie (délibérations en commun et décisions sans procuration), ni mettre en oeuvre par des actions collectives. La politique instituée essaye d'affronter par des modifications superficielles et des mesures insuffisantes, sans discussions préalables, les problèmes secondaires. Le morcellement des enjeux politiques, l'incapacité à poser les vraies questions et à proposer les réponses les plus adéquates possible, le corporatisme par définition³³ et la corruption systémique deviennent les caractéristiques principales de la politique établie/instituée.

Au fond, il y a l'absence de volonté d'un projet - ou de plusieurs projets - contestataires par rapport à la société existante. Rares, semble-t-il, sont les personnes qui posent les questions suivantes : Quelles sont les valeurs dominantes dans la société actuelle ? (Car, derrière une certaine anomie existante, célébrée comme une fleuraison des particularités et de l'individualisme par certains théoriciens, il y a toujours des valeurs dominantes. Et la situation devient plus difficile parce que ces valeurs dominent sans état d'âme dans l'esprit des citoyens : on va à l'école parce qu'il faut y aller, on va à son travail pour la même raison, etc.) Acceptons-nous ou non ces valeurs ? Tant que la communauté n'osera même pas poser ces questions, nous serons dans l'impuissance complète. Or, la question fondatrice d'une véritable politique aujourd'hui ne peut être autre que la question sur les valeurs qui tiennent encore ensemble la société contemporaine mais qui ne lui tient à coeur malgré leur érosion. L'une des caractéristiques principales de la société contemporaine est que toutes les valeurs se trouvent en décomposition, et la communauté ne trouve même pas le courage, la vertu par excellence en matière politique depuis Platon et jusqu'à Hannah Arendt, de commencer simplement à discuter de ces valeurs. On discute du chômage et non du travail, pour donner quelques exemples essentiels. (Nous ne nous référons pas ici aux ouvrages ni aux débats intellectuels, nous nous référons à l'existence des discussions politiques et des actions collectives significatives dans leur effectivité concernant ces problèmes.) On discute de la parité entre hommes et femmes, du pouvoir politique prétendu masculin, sans discuter du problème du pouvoir politique en soi. On discute du PACS et non de la question fondamentale de la crise des relations humaines sous tous leurs aspects. On discute des associations et non pas des partis politiques et de leur déplorable situation bureaucratique et hautement antidémocratique. Partis politiques qui restent cependant les piliers du pouvoir politique. On discute du cumul des mandats et non de la substance des élections, ni de la véritable participation des citoyens, ni de la « démocratie directe », d'ailleurs la seule démocratie. Car la démocratie en tant que régime politique n'a besoin d'aucune épithète décorative, comme on entend dire « démocratie participative » ou « démocratie locale ». Si besoin en était, il s'agit de démocratie

d'assemblée où les citoyens délibèrent et décident. Bref, on discute de tout, sauf du régime politique lui-même et de la société elle-même, de ses valeurs, de ses représentations, de ses affects, de ses intentions, qui sont supposés (explicitement ou implicitement) donnés une fois pour toutes.

La désaffection politique est le refus de la société de poser la question politique par excellence aujourd'hui : sa propre mise en cause et, corrélativement, celle de la mise en cause de la politique établie/instituée. Ce n'est pas un problème de livres et d'idées, mais un problème d'action collective, de développement d'une activité politique imaginative de la population, qui fait cruellement défaut à présent. On peut effectuer des analyses et des analyses, des recherches et des recherches, avec de bonnes ou de mauvaises intentions, géniales ou dénuées d'intérêt, on peut réaliser des enquêtes d'opinion et des sondages, on peut prendre maintes photographies de la réalité sociale - c'est ce que l'on fait effectivement de plus en plus -, on peut accumuler les informations les plus riches, amener les individus de tous les points du monde à communiquer. La question demeurera : qu'en est-il de la politique comme action collective mettant en cause l'ensemble de l'institution de la société ? Cette politique n'existe pour le moment nulle part.

La difficulté immense, historique, de la tâche, ne justifie en rien cette absence de refus clair, et cette absence de volonté de la communauté d'infléchir le cours des choses, de changer le flux de l'histoire. La « désaffection politique » est le refus lui-même de la politique dont la tâche principale consiste à l'heure actuelle à changer justement la politique, à savoir la politique établie/instituée. Ce n'est pas ici une indifférence par négligence, il s'agit d'une situation voulue, ne serait-ce que par absence d'idées neuves. Nous ne sommes plus devant une société dépolitisée, nous sommes face à une société a-politique et même anti-politique. La floraison et l'éloge des associations le confirment malgré les discours opposés.

La grande pensée politique, de Platon et Aristote à Montesquieu et Tocqueville, lorsqu'elle s'interroge sur les formes de gouvernements, est inséparable de valeurs et de principes qui sont liées à ces formes dans les sociétés considérées. Les propositions les plus simples se heurtent à la négation la plus acharnée. Pourquoi ne pas donner le droit à la décision à tous ? Nous proposons en effet de substituer au suffrage universel, acquis précieux qui est cependant une procédure de procuration (à savoir choisir ceux qui décident), le suffrage universel en tant que droit substantiel et permanent de décision. Pourquoi ne pas ouvrir la question du sens de la vie pour tous et pour chacun ? Nous proposons en fait une transformation de ce que l'on peut appeler la thématique de la politique établie/instituée. Cette thématique est cantonnée à présent dans ce-qui-existe, dans ce-qui-est-valorisé. Il est clair à nos yeux que ce fait constitue le problème fondamental de la réflexion et de l'action en matière politique à l'heure actuelle. Ce-qui-existe, ce-qui-est-valorisé aujourd'hui, ce sont certaines valeurs incarnées dans certaines institutions effectives, dont la contestation par une action collective semble inconcevable sous la menace d'un glissement dans le totalitarisme. Imaginerait-on accuser Montesquieu de totalitarisme du fait que dans *De l'esprit des lois* traite toutes les institutions humaines ?

L'autonomie (αὐτὸν νόμον : soi-même - loi) consiste à se donner soi-même ses propres lois. Et une politique de l'autonomie consiste en ce que la collectivité tout entière décide de ses propres lois/institutions. Ce projet, en partie réalisé, se trouve aujourd'hui face à une exigence inaugurale : les institutions, qui ont été créées autrefois à partir de sa dynamique, ne peuvent plus l'incarner. Nous affirmons l'autonomie, devenons donc autonomes, au sens minimal : interrogeons-nous sur le sens de notre vie, et revendiquons cette exigence pour tout le monde. Revendiquons de décider du sens de la vie et de la société tout entière. Revendiquons au minimum de décider sur le sens du moindre geste qui nous concerne, nous et la collectivité. Ceux qui affirment que cela est impossible dans la société où nous vivons affirment que la liberté est impossible. Et pourtant, « La raison d'être de la politique est la liberté »³⁴.

Propositions

On entend souvent, lorsqu'on critique les institutions politiques en place, l'argument suivant : « Vous critiquez, vous

critiquez, mais que proposez-vous de positif ? » Il est vrai que nous avons critiqué sévèrement le droit de vote. Pour tous ceux qui craignent que cette critique n'aboutisse à une négation de ce droit considéré comme laïcquement « sacré » (cf. « le sacre du citoyen »), nous donnerons les explications suivantes en développant une proposition positive. Le kairos, le temps propice, est d'autant plus urgent que certains théoriciens contemporains, face aux difficultés croissantes du régime politique représentatif et après avoir sacralisé eux-mêmes le suffrage universel, envisagent maintenant « une certaine désacralisation de l'élection » en tant que « source du pouvoir ».35 Ne faut-il pas plutôt que la pensée et l'action politiques désacralisent une fois pour toutes et le pouvoir et la source du pouvoir pour affirmer tout simplement que dans les affaires communes de la collectivité humaine les citoyens et les citoyennes délibèrent, décident de leur sort commun et respectent les décisions prises en sachant qu'ils ne sont pas infaillibles ? Car, « il y a, semble-t-il, labeur et danger en toute entreprise politique » (Platon, Les Lois, livre V, 736b, 4-5).

En critiquant le droit de vote, nous ne contestons nullement le suffrage universel. Nous contestons sa substance. Nous contestons son caractère unique de mode de désignation des « représentants » du peuple. Nous souhaitons donc l'« élargissement » de sa substance actuelle, de son contenu actuel afin qu'il devienne un mode de prise de décisions. A vrai dire, nous souhaitons sa « substantialisation » vers le droit de décision. Le suffrage universel serait ainsi non seulement la désignation de nos « gouvernants » mais prioritairement le mode de définition par les citoyens eux-mêmes des grandes orientations d'une communauté politique. Et ce à tous les niveaux de la vie en commun.

Pourquoi, en effet, les habitants d'un petit village (au niveau local), le personnel d'un grand hôpital parisien, les employés d'une entreprise ne pourraient-ils pas gérer les affaires qui concernent leur lieu d'habitat ou de travail ? On connaît les multiples réponses qui se situent à plusieurs niveaux face à cette question. Voici les plus importantes, accompagnées de notre réfutation : 1. La gestion d'une unité - si petite soit-elle -, qui appartient à un ensemble plus grand, présuppose la prise en considération des facteurs plus généraux qui ont affaire avec cet ensemble, présuppose la coordination des gestions. Un petit village appartient à une région ou à un département et ce dernier appartient à son tour à un Etat, un centre hospitalier appartient à un système général de santé et une entreprise appartient à cet univers gigantesque que l'on appelle actuellement la mondialisation. La réponse à ce premier type d'arguments est la suivante : qui pourrait contester la capacité des hommes et des femmes, qui sont impliqués dans une petite unité, à saisir les liens de cette unité avec les ensembles plus grands ? Les mêmes hommes et femmes sont censés, en tant que citoyens, voter les programmes des partis politiques qui sont considérés comme traitant l'ensemble des problèmes d'une société nationale. Derrière les arguments de ce type se cache donc le postulat selon lequel les individus sont irresponsables et incapables d'établir un lien entre leurs préoccupations quotidiennes et l'ensemble de la société. Se cache aussi un autre postulat selon lequel les individus ordinaires ne sont pas capables de proposer positivement des idées mais doivent toujours se trouver placés devant des propositions présentées par les spécialistes pour exprimer simplement leur refus ou leur approbation, leur ressentiment. Mais ce postulat, nous venons de le montrer, est hypocrite et témoigne de la duplicité des régimes politiques actuels. 2. Le deuxième type de réponses a affaire avec la fameuse spécialisation. Pour la gestion d'un village, il faut des compétences, et peut-être une formation particulière, pour la gestion d'un hôpital, il faut des médecins, qui connaissent mieux que les infirmières les problèmes de santé, pour gérer une entreprise, il faut connaître l'économie. Par cette argumentation, on se trouve en effet placé devant un problème beaucoup plus général, on se trouve devant une signification imaginaire sociale nucléaire des sociétés actuelles, on est face à l'imaginaire politique dominant moderne. La réponse, notre réponse, doit donc précisément se placer au niveau politique pour demander : comment doit-on définir et comprendre la gestion d'une unité, comme celles que nous avons prises pour exemples ? La gestion doit-elle être politique - l'art le plus architectonique, selon Aristote - ou doit-elle être « scientifique » ? Etre politique, à l'heure actuelle, ne signifie nullement être dépourvu de connaissances spécialisées, de réflexivité, de normes éthiques et de valeurs, de lucidité, de courage et de prudence. Bien au contraire, c'est la gestion « scientifique » qui se vide de plus en plus de ces qualités et de ces caractéristiques indispensables à toute gestion, à toute politique. Si l'on conçoit ainsi la gestion, il n'y a aucun doute que le médecin qui apporte dans la gestion d'un grand hôpital ses connaissances nécessaires, doit être lui-même doté d'autres qualités et est également amené à considérer les autres membres du personnel comme égaux en matière politique, c'est-à-dire à considérer qu'il doit

rechercher la réflexivité, les normes et les valeurs, la lucidité, le courage et la prudence dans une discussion démocratique avec tous les individus impliqués, afin de prendre une décision qui concerne l'ensemble du personnel sur son lieu de travail. 3. Le troisième type de réponses est lié aux interrogations sur l'efficacité et la rapidité d'un tel système démocratique de décisions. On nous rebat les oreilles avec l'idée qu'il faut être rapide et efficace et que la discussion dans laquelle sont impliquées plusieurs personnes est β (chronovora) : dévoreuse de temps, comme on dit en grec. La réponse à ce type d'arguments est la suivante, formulée une fois encore sous forme de question : le bien-fondé d'une décision fait-il partie ou non de son efficacité ? La rapidité d'une décision est-elle préférable à une meilleure décision plus lente ? (Dans notre argumentation, nous voulant plutôt théorique, nous avons laissé de côté le domaine que nous pouvons appeler celui de l'effectivité : il faut chaque fois considérer les résultats effectifs et tangibles de la gestion actuelle dans toutes les sphères de la vie en commun.) Pourquoi des individus responsables ne pourraient-ils pas inventer des formes de prise de décisions rapides, quand il le faut, provenant d'une délibération en commun ? 4. On aboutit enfin au quatrième type de réponses qui constitue, à notre avis, le fond du problème. Selon ces réponses, les individus ne veulent pas, ne souhaitent pas, ne sont ni disponibles ni prêts pour une telle gestion. On touche le fond du problème de l'organisation actuelle de la société et des sociétés, on aboutit aux apories et aux impasses de la situation présente. Si les individus préfèrent être constamment dirigés, commandés, gouvernés par une autorité, il n'y a rien à dire, ni à faire. Rien à dire, ni à faire au nom d'une conception de la liberté individuelle et collective qui ne doit jamais accepter la belle, mais non pas juste, maxime de Machiavel : \hat{A} « Quand l'acte accuse, le résultat excuse \hat{A} » (Discours sur la première décade de Tite-Live, Livre premier, chapitre IX), car on ne pourrait jamais accéder à l'autonomie individuelle et collective par les moyens hétéronomes, forçant les individus à préférer ce qu'une autorité juge profitable pour eux. N'y a-t-il rien à dire, ni à faire ? Si. Sous un autre aspect, on pourrait dire que les individus sont socialisés et sont en grande partie formés à être seulement gouvernés. Nous pourrions envisager de ce point de vue un changement de la mentalité régnante et énoncer l'idée la plus naturelle du monde : \hat{A} « Parce que tu es impliqué dans une vie en commun, le sort de cette vie t'appartient aussi. \hat{A} » L'organisation sociale actuelle est, à tous les niveaux, l'exact opposé de ce postulat : \hat{A} « Prends ta place bien déterminée dans un lieu d'habitat ou de travail, fais ce que l'on t'ordonne de faire, exécute les ordres de la hiérarchie, et pour le reste la responsabilité ne t'incombe pas ! \hat{A} » (toujours l'éternel Platon).

Le droit à la décision postule donc ces quatre caractéristiques élémentaires et essentielles qui dépendent de l'organisation globale de la société : la capacité des individus à faire face aux problèmes quotidiens et généraux (contre la duplicité ambiante qui veut que les individus votent sans décider), leur égalité en matière politique qui doit être le premier critère concernant la gestion (contre la spécialisation et la hiérarchie qui réduisent au fond à néant la politique), leur inventivité organisationnelle pour proposer des modes de délibération et des décisions en commun (contre la bureaucratie actuelle, qui n'est ni efficace ni rapide), leur volonté délibérée de prendre en main le sort commun (contre l'indifférence provoquée, voulue, diffusée par l'organisation elle-même de la société globale). Sommes-nous très éloignés d'une telle perspective ? Quoi qu'il en soit, par une certaine éducation politique (dans la réflexion et dans l'action : praxis), les individus pourraient incontestablement s'approcher de la capacité, l'égalité, la créativité et la volonté qui seules donnent espoir en des décisions beaucoup plus justes que les décisions ou indécisions actuelles, tout du moins des décisions moins catastrophiques, néfastes que les décisions des dirigeants à l'heure actuelle.

Le droit à la décision appliqué à toutes les sphères de la communauté des citoyens renvoie directement à la question de la substance de la vie en commun dans toute son étendue. Il renvoie à une substantialisation de la politique elle-même, il renvoie à la discussion des finalités de la société. Il renvoie, en un mot, à ses valeurs.

Un abîme s'ouvre ici : la création de nouvelles valeurs substantives est-elle l'oeuvre du collectif anonyme, de l' \hat{A} « imaginaire radical instituant \hat{A} », autrement dit est-elle création \hat{A} « spontanée et immotivée \hat{A} », dans laquelle l'activité collective politique n'a pas grand rôle à jouer, ou, dans le contexte historique et social présent, pourrait-elle être l'objectif affiché de la politique ? Nous l'avouons, nous penchons vers la deuxième proposition de cette alternative abyssale. Notre position politique cardinale pourrait donc être résumée comme suit : Le moment est venu de substantialiser le suffrage universel, après la conquête extraordinaire de sa quasi-étendue à toutes et à tous. A l'équation : un homme une voix, il faudrait substituer l'équation : un homme une opinion et le droit de décision pour

tous. Le moment est venu de substantialiser et d'enrichir le débat et l'action politiques, d'effectuer enfin le saut qualitatif, théorique ainsi que pratique, du politique : lutte pour le pouvoir explicite à la politique : action collective visant l'ensemble de l'institution de la société. A l'équation un homme un électeur, il faudrait substituer l'équation : un homme un citoyen démocratique décideur.

Notes

1. *La contestation des partis politiques bureaucratiques* « omnibus » par les citoyens qui créent pour cette raison des organisations politiques « ad hoc » (à objectif unique) est, d'ailleurs, constatée aux Etats-Unis par Moisei Ostrogski dès 1900. Cf. *La démocratie et les partis politiques*, op. cit.

2. Pierre-Patrick Kaltenbach, *Associations lucratives sans but*, éditions Denoël, 1995.

3. Entretien avec Pierre-Patrick Kaltenbach, « La dérive associative », in *Le Débat*, n° 91, septembre-octobre 1996, pp. 100-113.

4. La comparaison si courante entre abstentions électorales, bulletins blancs ou nuls et ce qui a été appelé « votes protestataires », ainsi que la mise dans la même perspective de ces comportements n'ont, à notre avis, aucune valeur. Il s'agit de phénomènes d'importance et de significations politique totalement différentes. C'est, d'une part, humiliant de considérer comme identiques le comportement de ceux qui ne votent pas, de ceux qui ne s'expriment pas par une voix en votant blanc et le comportement de ceux qui votent en faveur du Front national. C'est, d'autre part, insensé, tout du moins arbitraire, de classer sous la même dénomination de « votes protestataires » les voix en faveur des partis dont les idées sont diamétralement opposées.

5. La formule économiste, qui reprend « une métaphore économique maintenant classique », est devenue le leitmotiv de l'analyse prétendument scientifique ; cf. le texte de Etienne Schweisguth, « L'affaiblissement du clivage gauche-droite », in *L'engagement politique Déclin ou mutation ?*, op. cit., p. 216. Dans ce texte, même page, note 1, l'auteur attribue cette métaphore à Alain Lancelot, « Participation et comportement politique », in Madeleine Grawitz et Jean Leca, *Traité de science politique*, PUF, 1985. Il convient de noter à combien de reprises Pascal Perrineau et d'autres ont employé la formule qui ne signifie rien. A titre d'exemple : « Cette demande sociale d'une post-politique » n'a pas encore rencontré l'offre politique qui puisse la satisfaire. Les partis et les hommes politiques sont encore, pour l'essentiel, porteurs des modèles d'engagement caractéristiques de la « vieille politique » (militantisme traditionnel, participation électorale régulière, etc.). Au fond, la crise de l'engagement politique de la fin des années quatre-vingt et du début des années quatre-vingt-dix n'est pas aussi surprenante qu'on veut bien le dire. Elle s'enracine dans cette difficulté du système politique à répondre aux nouvelles demandes des citoyens et non dans une subite et radicale dépolitisation de ceux-ci. La crise de l'engagement n'est pas le signe d'une mort prochaine du politique. Elle est, en fait, une crise de mutation où de vieilles modalités d'engagement meurent et de nouvelles cherchent à naître. Pascal Perrineau, fin de l'« Introduction », dans le livre collectif, sous sa direction, *L'engagement politique Déclin ou mutation ?*, op. cit., p. 19. Qui exprime la demande ? A qui la demande est-elle adressée ? Qui satisfera la demande ? Qui va offrir les nouvelles modalités d'engagement politique ? Quand, pourquoi et comment, enfin, le système politique dépassera-t-il sa difficulté à répondre aux nouvelles demandes des citoyens ? - demandes, même pas exigences. Telles pourraient être les questions insignifiantes adressées à la logique insignifiante du politologue qui considère les citoyens comme des quêteurs de politique.

6. Le caractère institutionnel de la recherche n'est pas pris ici en considération, bien qu'il pourrait être un élément « apodictique » : démonstratif de son caractère partisan. Constatant « la stérilité politique des sciences sociales » à l'heure actuelle, c'est-à-dire l'abandon par celles-ci « des discours utopiques, normatifs et prescriptifs » en faveur des discours « réalistes et descriptifs », et essayant d'esquisser l'une des hypothèses qui pourraient expliquer cet état de fait, Alain Caillé écrit : « Un des principaux facteurs de stérilisation de la pensée

contemporaine réside sans doute dans la logique de la commande administrative de la recherche. En sociologie notamment, nombre de jeunes chercheurs ne doivent leur survie matérielle qu'à leur capacité à répondre aux multiples appels d'offres proposés par les ministères. En théorie, pour éclairer l'action de ceux-ci. Cette commande administrative joue un rôle éminemment pervers. Parée de tous les atours de l'utilité publique supposée, elle dessine les seules questions reconnues pertinentes, et souffle à l'avance les réponses. » Introduction. Les sciences sociales et l'oubli du politique », in Alain Caillé, *La démission des clercs La crise des sciences sociales et l'oubli du politique*, op. cit. p. 19.

7. Si nous pouvions résumer et synthétiser la démarche d'Aristote dans ses *Politiques*, nous aurions à énoncer que cette démarche allie inextricablement l'impartialité (lorsqu'il s'agit de présenter les régimes politiques effectifs et les diverses opinions sur ceux-ci), la richesse (par exemple, la prise en compte de plusieurs expériences), l'ouverture (sur tous les peuples), la multidisciplinarité (l'exploitation de plusieurs connaissances) et la complexité (par exemple, la prise en compte de divisions multiples et complexes qui se présentent dans une communauté humaine).

8. En ce qui concerne plus particulièrement les syndicats, Jean-Michel Denis, dans son livre *Les coordinations Recherche désespérée d'une citoyenneté*, préface de Cornelius Castoriadis, éditions Syllepse, collection *Le Présent Avenir*, 1996, se demande explicitement si les mouvements sociaux dits coordonnés développés en France entre 1986 et 1989 expriment un refus ou bien une contestation des syndicats traditionnels. Sous le titre *Les coordinations : strict refus ou contestation du syndicalisme actuel ?*, l'auteur de ce livre écrit : « En définitive, les coordinations expriment-elles un refus du syndicalisme ou plutôt une contestation de celui-ci ? » La thèse du rejet du syndicalisme ne semble pas fondée. En effet, comme on a pu le voir, les coordinations ne sont pas anti-syndicales. Non seulement parce qu'elles sont composées de nombreux syndicalistes, mais surtout parce que toutes sollicitent l'aide et le soutien des syndicats, qu'elles utilisent, même si c'est de façon instrumentale. Il paraît donc plus juste de voir en elles une contestation du syndicalisme, notamment de son cadre organisationnel et représentatif. En ce sens, l'émergence des coordinations témoigne de l'inadaptation des structures syndicales à la réalité sociale actuelle. », p. 133. Et à la page 109, le même auteur écrit : « Il est plus juste de parler de méfiance des coordinations à l'égard des organisations syndicales que d'anti-syndicalisme. » Nous ne comprenons pas bien quelle est la vraie distinction entre ces deux concepts, qui sont équivalents dans notre esprit. Peu importe. L'auteur penche vers le concept de contestation, à savoir que les salariés ne sont pas opposés à l'idée de la syndicalisation en général mais qu'ils contestent les syndicats actuels quant à leur capacité/efficacité à organiser et à mener des luttes pour revendiquer leurs objectifs présents. Quant à nous, nous pensons que le refus est un concept, même dans son ambiguïté, plus englobant.

9. Il convient de faire remarquer ici que ce refus et cette contestation, phénomènes nouveaux et actuellement minoritaires, n'entrent dans aucune idéologie traditionnelle, n'ont aucune couleur partisane et n'obéissent à aucune consigne. A notre connaissance, parmi ceux qui ont la possibilité de s'exprimer publiquement, personne, hormis quelques rares exceptions, ne paraît contester l'exercice du droit de vote. Nous avons, en effet, relevé ces propos de Jacques Ellul : « Il est certain que je ne suis ni libéral-capitaliste de droite, ni socialiste autoritaire. Socialiste-libéral, je ne sais pas très bien ce que cela peut signifier. Je suis d'accord avec le courant autogestionnaire mais en sachant très bien qu'il a peu de chance de réussir. Je suis d'accord avec le courant communaliste, mais là aussi il y a peu de probabilité que cela réussisse. En tout cas cela n'entre dans aucun des courants politiques représentés par les grands partis. Cela fait des années que je refuse de voter et que je fais de la propagande contre le vote. Cela ne sert absolument à rien, je suis tout à fait dans la ligne de ce qu'on appelait les anarcho-syndicalistes français, cela ne sert à rien de nommer des députés ou des présidents de la République ; ils sont absolument conditionnés par la machine politique quel que soit le représentant que l'on aura, il entrera dans un jeu politique que nous ne maîtrisons pas. » Entretien qui a eu lieu à Bordeaux en octobre 1980, voir l'ouvrage : *Enquête internationale menée par Alison Browning, L'Europe et les intellectuels*, Gallimard, 1984, p. 102. Quant à nous, nous critiquons le droit de vote non pas bien entendu du point de vue de son caractère formel mais de son caractère incomplet et de son devenir purement procédural. C'est la raison pour laquelle nous n'adhérons pas à la tradition anarchique, car nous critiquons le droit de vote à partir d'autres prémisses. Notre problème n'est pas l'élection-trahison, mais que le droit de vote s'exerce, d'abord, pour décider et, ensuite, pour élire les délégués nécessaires.

10. Telle paraît être la thèse de Cornelius Castoriadis lorsqu'il écrit : *« Comment les institutions s'imposent-elles - comment assurent-elles leur validité effective ? Superficiellement, et dans quelques cas seulement, moyennant la coercition et les sanctions. Moins superficiellement, et plus amplement, moyennant l'adhésion, le soutien, le consensus, la légitimité, la croyance. Mais, en dernière analyse : au moyen et au travers de la formation (fabrication) de la matière première humaine en individu social, en lequel sont incorporés aussi bien les institutions elles-mêmes que les «mécanismes» de leur perpétuation. Ne vous demandez pas : comment se fait-il que la plupart des gens, même s'ils avaient faim, ne voleraient pas ? Ne vous demandez même pas : comment se fait-il qu'ils continuent de voter pour tel ou tel parti, même après avoir été trompés de manière répétée ? Demandez-vous plutôt : quelle est la part de tout votre penser et de toutes vos façons de voir les choses et de faire des choses qui n'est pas, à un degré décisif, conditionnée et co-déterminée par la structure et les significations de votre langue maternelle, l'organisation du monde que cette langue porte, votre premier environnement familial, l'école, tous les «fais» et «ne fais pas» qui vous ont constamment assailli, les amis, les opinions qui circulent, les façons de faire qui vous sont imposées par les artefacts innombrables dans lesquels vous nagez, et ainsi de suite. Si vous pouvez vraiment répondre, en toute sincérité : à peu près un pour cent, vous êtes certainement le penseur le plus original qui ait jamais vécu. »* *« L'imaginaire : la création dans le domaine social-historique »*, in *Domaines de l'homme*, op. cit., pp. 223-224.

11. *« Dans le domaine politique, on a depuis longtemps montré que le développement des sondages ou le rôle de la presse empêche de considérer que la représentation se limite à l'exercice du droit de suffrage. »* Pierre Rosanvallon, *« Malaise dans la représentation »*, in François Furet et alii, *La République du centre*, op. cit., p. 180. *« La démocratie permanente a changé tout cela. Certes, elle comporte une désaffection de la partie la moins intégrée de la société à la politique. Mais l'opinion publique, qu'on le déplore ou qu'on s'en réjouisse, est une donnée incontournable. Les instruments de mesure (sondages, médias) ont donné à la chose mesurée une réalité inconnue auparavant. Quant à l'expression directe des citoyens (syndicats, associations, manifestations), elle s'impose comme une donnée permanente du jeu politique, à côté du législatif et de l'exécutif, et souvent contre eux. »* Jacques Julliard, *La faute aux élites*, op. cit., pp. 227-228.

12. Cornelius Castoriadis, *La montée de l'insignifiance*, op. cit., p. 236.

13. Après le référendum du 24 septembre 2000 sur le quinquennat, dans un article, qui porte le titre révélateur *« Démocratie française : le renouveau ou la mort »*, Nicolas Baverez écrit : *« Tous les éléments caractérisant une situation prérévolutionnaire, du type de celle de la fin de la IV^e République, sont donc réunis. Deux faits majeurs distinguent cependant 2001 de 1957. Le premier, heureux, tient à l'absence de menace extérieure frontale, depuis la disparition de l'URSS, ou de guerre civile potentielle, telle que la décolonisation de l'Algérie. Le second, inquiétant, réside dans l'absence de tout «leader» ou projet de substitution, alors que de Gaulle d'une part, Mendès France d'autre part, offraient deux issues à la décomposition des institutions de 1946. [...] Le signal du renouveau ne peut dès lors provenir que des citoyens. Deux voies se présentent à eux : la révolte ou le désengagement. »* cf. *Le Monde*, 5 octobre 2000, p. 18.

14. L'idée forte qui résume cette analyse de Cornelius Castoriadis est contenue dans le passage suivant : *« C'est là la pointe extrême de ce que j'ai analysé, depuis vingt ans, comme la privatisation dans les sociétés modernes, et dont certaines analyses récentes ont illustré d'autres aspects sous le titre de «narcissisme». Laissons là cet aspect, qui peut donner prise à de faciles disputes, et posons brutalement cette question : l'homme contemporain veut-il la société dans laquelle il vit ? En veut-il une autre ? Veut-il une société en général ? La réponse se lit dans les actes, et dans l'absence d'actes. L'homme contemporain se comporte comme si l'existence en société était une odieuse corvée que seule une malencontreuse fatalité l'empêche d'éviter. [...] L'homme contemporain typique fait comme s'il subissait la société à laquelle, du reste (sous la forme de l'Etat, ou des autres), il est toujours prêt à imputer tous les maux et à présenter - en même temps - des demandes d'assistance ou de «solution» à ses problèmes ». Il ne nourrit plus de projet relatif à la société - ni celui de sa transformation, ni même celui de sa conservation/reproduction. [...] Qui pourrait dire, donc, comme quoi se veut l'homme contemporain ? Passons des individus au tout : la société présente ne se veut pas comme société, elle se subit elle-même. Et si elle ne se veut*

pas, c'est qu'elle ne peut ni maintenir ou se forger une représentation d'elle-même qu'elle puisse affirmer et valoriser, ni engendrer un projet de transformation sociale auquel elle puisse adhérer et pour lequel elle veuille lutter. Â» Cornelius Castoriadis, Â« La crise des sociétés occidentales Â», dans *La montée de l'insignifiance*, op. cit., pp. 22-23.

15. Â« On peut parfaitement concevoir que l'époque moderne - qui commença par une explosion d'activité humaine si neuve, si riche de promesses - s'achève dans la passivité la plus inerte, la plus stérile que l'Histoire ait jamais connue. Â» Hannah Arendt, *Condition de l'homme moderne*, op. cit., p. 401.

16. *Le Monde*, dimanche 18 - lundi 19 janvier 1998, p. 11.

17. Ces réflexions constituent une critique à l'égard de la position hobbiennne contre la délibération en commun du peuple, position qui, comme nous l'avons révélé, est commune dans tous les régimes représentatifs. Par ailleurs, Hannah Arendt voit, dans cette position de Hobbes, les traces d'un conflit philosophique originel entre vérité et opinion : Â« L'antagonisme entre la vérité et l'opinion fut prolongé par Platon [...] d'un antagonisme entre la communication sous forme de Â«dialogueÂ», discours approprié à la vérité philosophique, et sous forme de Â«rhétoriqueÂ» par laquelle le démagogue [...] persuade la multitude. Des traces de ce conflit originel peuvent encore être relevées aux premiers temps de l'époque moderne, mais plus difficilement dans le monde où nous vivons. Chez Hobbes, par exemple, nous trouvons encore une opposition de deux Â«facultés contrairesÂ», le Â«raisonnement solideÂ» et l' Â«éloquence puissanteÂ», la première étant fondée sur des principes de vérité, l'autre sur des opinions et sur les passions et les intérêts humains [...] Kant, au contraire, affirmait que Â«le pouvoir extérieur qui prive l'homme de la liberté de communiquer ses pensées publiquement, le prive en même temps de sa liberté de penserÂ» (c'est nous qui soulignons), et que la seule garantie pour la Â«correctionÂ» de nos pensées tient à ce que Â«nous pensons, pour ainsi dire, en communauté avec les autres, à qui nous communiquons nos pensées comme ils nous communiquent les leursÂ». Hannah Arendt, Â«Vérité et politique», in *La crise de la culture*, op. cit., pp. 297-299.

18. Â« Lorsque Otanès, qui insistait pour qu'on donnât des droits égaux à tous les Perses, vit sa proposition rejetée, il reprit la parole : Â«Compagnons de révolte, il est bien clair qu'un seul d'entre nous va devoir régner, qu'il soit désigné par le sort, par le choix du peuple perse, ou par tout autre moyen. Pour moi, je ne prendrai point part à cette compétition : je ne veux ni commander, ni obéir ; mais si je renonce au pouvoir, c'est à la condition que je n'aurai pas à obéir à l'un de vous, ni aucun de mes descendants à l'avenir.Â» Telle fut sa demande, et les six y consentirent ; il n'entra donc pas en concurrence avec eux et se tint à l'écart. Aujourd'hui encore sa famille, seule en Perse, demeure pleinement indépendante et n'obéit qu'aux ordres qu'elle veut bien accepter, aussi longtemps qu'elle ne transgresse pas les lois du pays. Â» Hérodote, *L'Enquête*, livres I à IV, texte présenté, traduit et annoté par Andrée Barget, Gallimard, collection Folio, 1992, pp. 312-315. Sur ce point, Hannah Arendt précise : Â« Je suis les fameuses pages où Hérodote définit - pour la première fois semble-t-il - les trois formes principales de gouvernement : d'un seul, de plusieurs, de tous, et en examine les mérites respectifs (livre III, 80-82). C'est là que le porte-parole de la démocratie athénienne refuse le pouvoir et donne ses raisons : Â«Je ne veux ni commander ni obéir.Â» Hérodote ajoute que Â«sa maison, seule en Perse, demeure pleinement indépendanteÂ». Â» *Essai sur la Révolution*, op. cit., p. 420, note 10.

19. Nous indiquons les références dans l'appendice du chapitre deuxième de la première partie. L'idée se trouve, d'une certaine façon, chez Platon sous la nécessité, la rigidité, l'incontournabilité de la distinction entre gouvernants et gouvernés. Et dans *Le politique* et dans *La République* et dans *Les Lois* (livre III, 689e, 4-5). Mais Aristote affirme qu'une société n'a pas de sens sans pouvoir politique explicite, sans affirmer que la distinction dirigeants/dirigés est incontournable. La position marxienne ou anarchiste de la possibilité d'une société sans pouvoir explicite est donc l'opposé absolu symétrique de la position de Platon. Alors que la troisième voie d'Aristote est la vraie opinion, l' ?????? d ???a.

20. Il a souligné à maintes reprises qu'il ne faut pas tomber dans la piège d'envisager une société sans pouvoir explicite, piège que Marx, les marxistes et les anarchistes n'ont pu éviter. Voici deux références de Cornelius Castoriadis : « Il y a et il y aura donc toujours pouvoir explicite dans une société, à moins qu'elle ne réussisse à transformer ses sujets en automates ayant complètement intériorisé l'ordre institué et à construire une temporalité recouvrant d'avance tout à-venir ; tâches impossibles étant donné ce que nous savons de la psyché, de l'imaginaire instituant, du monde. » « Pouvoir, politique, autonomie », in *Le monde morcelé*, op. cit., p. 123. « Une société sans un tel Etat est possible, concevable, souhaitable. Mais une société sans institutions explicites de pouvoir est une absurdité, dans laquelle sont tombés aussi bien Marx que l'anarchisme. » « La démocratie comme procédure et comme régime », in *La montée de l'insignifiance*, op. cit., p. 222.

21. Cornelius Castoriadis définit l'hétéronomie dans d'innombrables passages de son oeuvre. Nous en citons un parmi d'autres : « J'appelle société hétéronome une société où le nomos, la loi, l'institution, est donné par quelqu'un d'autre - heteros. En fait, nous le savons, la loi n'est jamais donnée par quelqu'un d'autre, elle est toujours la création de la société. Mais, dans l'écrasante majorité des cas, la création de cette institution est imputée à une instance extra-sociale, ou, en tout cas, échappant au pouvoir et à l'agir des humains vivants. Il devient immédiatement évident que, aussi longtemps que cela tient, cette croyance constitue le meilleur moyen d'assurer la pérennité, l'intangibilité de l'institution. Comment pouvez-vous mettre en cause la loi, lorsque la loi a été donnée par Dieu, comment pouvez-vous dire que la loi donnée par Dieu est injuste, lorsque justice n'est rien d'autre qu'un des noms de Dieu, « car tu es la Vérité, la Justice et la Lumière » ? Mais cette source peut être évidemment autre que Dieu : les dieux, les héros fondateurs, les ancêtres - ou des instances impersonnelles, mais tout aussi extra-sociales, comme la Nature, la Raison ou l'Histoire. » « Imaginaire politique grec et moderne », in *Les Grecs, les Romains et nous* ; deuxième forum *Le Monde Le Mans*, textes réunis et présentés par Roger-Pol Droit, éditions Le Monde, 1991, p. 234. En ce qui concerne les autres penseurs, contemporains de Cornelius Castoriadis, nous citons : a) Alain Touraine ; il utilise pour définir le même concept de l'hétéronomie le terme « méta-social ». Cf. ces lignes : « La résistance la plus profonde à la sociologie provient de l'attachement que nous gardons à la croyance que les faits sociaux sont commandés par un ordre supérieur, méta-social. Qu'il s'agisse des desseins de la providence, des lois de la politique ou du sens de l'histoire, les sociétés du passé ont constamment créé des discours théoriques qui définissent l'essence de l'ordre méta-social. » « Avant-propos : Etre sociologue », in *Pour la sociologie*, Seuil, collection Points, 1974, pp. 13-14. b) Marcel Gauchet, qui écrit : « Pour autant qu'on sache, jusqu'à il y a fort peu à l'échelle du cours entier de l'histoire, l'ensemble des sociétés se sont crues faites par un Autre. Pratiquement, partout et toujours, le lieu de la Loi et de l'intelligible a été posé expressément ailleurs, au-delà et au-dehors. » Marcel Gauchet, « L'expérience totalitaire et la pensée de la politique », in *Esprit*, op. cit., p. 23. En ce qui concerne les auteurs antérieurs à Castoriadis nous faisons les remarques suivantes : Castoriadis lui-même se réfère à Thucydide : « La communauté des citoyens - le dêmos - proclame qu'elle est absolument souveraine (autonomos, autodikos, autotélès : elle se régit par ses propres lois, possède sa juridiction indépendante, et se gouverne elle-même, pour reprendre les termes de Thucydide). » « La polis grecque et la création de la démocratie », op. cit., p. 287. Comme nous l'avons déjà mentionné, dans son livre, paru en 1864, *La Cité antique*, Fustel de

Coulanges voit et indique clairement ce que Castoriadis appelle l'émergence du projet de l'autonomie en Grèce ancienne. Fustel, dans son étude qui mélange Grèce et Rome, le voit émerger aussi bien à Athènes qu'à Rome : « la loi ne se présente plus comme une formule immuable et indiscutable. En devenant oeuvre humaine, elle se reconnaît sujette au changement. » Nous citons l'édition Fustel de Coulanges, *La Cité antique*, Flammarion, collection Champs, 1984, p. 365. C'est nous qui soulignons.

22. Il est « la nation faite homme », pour emprunter la très heureuse formule que cite Robert Michels, dans *Les partis politiques*, op. cit., p. 159.

23. Pour certaines significations imaginaires sociales, qui « appartiennent » déjà - et encore - au passé ou à d'autres sociétés, nous sommes en droit de les qualifier de « fictives ». Car les significations imaginaires de notre société, bien qu'elles aussi indémontrables, en étant plus réelles que le réel, ne pourraient pas être caractérisées

ainsi.

24. Les paroles de Â« Ulysse à multiples machinations Â», que nous avons citées à la note 83 du troisième chapitre de la première partie.

25. Cf. la phrase que Cornelius Castoriadis, dans son entretien sur France-Inter, attribue à Thucydide, le repos n'est pas la liberté. Voir Post-scriptum sur l'insignifiance, éditions de l'Aube, 1998, p. 36, Cornelius Castoriadis dit : Â« Là encore, je reviens à mes ancêtres, il y a une phrase merveilleuse de Thucydide : Â« Il faut choisir : se reposer ou être libre. Â« Je crois que c'est Périclès qui dit cela aux Athéniens : Â« Si vous voulez être libres, il faut travailler. Â« Vous ne pouvez pas vous reposer. Vous ne pouvez pas vous asseoir devant la télé. [...] La liberté, c'est l'activité. Et c'est une activité qui en même temps s'autolimite, c'est-à-dire sait qu'elle peut tout faire mais qu'elle ne doit pas tout faire. C'est cela le grand problème, pour moi, de la démocratie et de l'individualisme. Â« Le discours de Périclès est : Â« Le goût du repos ne peut se conserver que s'il s'unit au goût de l'action ; il ne convient pas à une cité souveraine et c'est seulement dans une cité sujette que l'on peut jouir d'un esclavage sans danger. Â« Thucydide, Histoire de la guerre du Péloponnèse, Livre II, chapitre LXIII, traduction par Jean Voilquin, GF-Flammarion, 1982, p. 149.

26. Comme déjà dit, le théoricien le plus honnête et sincère à propos de cette composante inhérente au système représentatif est Benjamin Constant : Â« De là vient, Messieurs, la nécessité du système représentatif. Le système représentatif n'est autre chose qu'une organisation à l'aide de laquelle une nation se décharge sur quelques individus de ce qu'elle ne peut ou veut pas faire elle-même. [...] Le système représentatif est une procuration donnée à un certain nombre d'hommes par la masse du peuple, qui veut que ses intérêts soient défendus, et qui néanmoins n'a pas le temps de les défendre toujours lui-même. Â« Â« De la liberté chez des anciens comparée à celle des modernes Â», Discours prononcé à l'Athénée royal de Paris en 1819, in Benjamin Constant, De la liberté chez les Modernes, op. cit., p. 512.

27. Que telle est au fond la définition du régime actuel, et par conséquent la définition du citoyen, on peut le constater par les propos suivants attribués à un autre politologue éminent, Georges Vedel, dernièrement élu à l'Académie : Â« C'est vous qui faites peu à peu admettre, contre tout le vocabulaire politique dominant de l'époque, que la distinction fondamentale n'est pas entre le régime parlementaire et les autres, non la vraie coupure est entre régimes où les gouvernés choisissent ceux qui les gouvernent (ce qui veut dire aussi peuvent les remercier), Etats-Unis, Angleterre, France, Europe occidentale ; et régimes où les gouvernés ne choisissent pas leurs gouvernants : dans la même catégorie toutes les dictatures y compris la soviétique et ses satellites dits Â« démocratiques Â« et Â« populaires Â« . Une percée intellectuelle historique. Â« Â« Le discours de réception de Jean-François Deniau Â», Le Monde, vendredi 26 mars 1999, Â« Le Monde des livres Â», p. XI. En vain, semble-t-il, Platon et Aristote, Machiavel et Montesquieu, Tocqueville et Hannah Arendt se sont penchés sur les subtilités de chaque régime politique. Aujourd'hui, on a adopté un seul critère, négatif, le système totalitaire, et on définit le régime établi par rapport à ce critère. La logique uniquement procédurale de la définition laisse pantois.

28. Â« Est-ce que les institutions politiques actuelles n'ont pas aussi comme finalité d'éloigner les citoyens des affaires publiques et de les persuader qu'ils sont incapables de s'en occuper ? Aucune analyse sérieuse ne peut contester que les régimes qui s'autoproclament démocratiques sont en réalité ce que tout philosophe politique classique aurait appelé des régimes d'oligarchie. Une couche minuscule de la société domine et gouverne. Elle coopte ses successeurs. Certes, elle est libérale : elle est ouverte (plus ou moins...) et elle se fait ratifier tous les cinq ou sept ans par un vote populaire. Si la fraction gouvernante de cette oligarchie exagère trop, elle se fera remplacer - par l'autre fraction de l'oligarchie, qui lui est de plus en plus pareille. Â« Cornelius Castoriadis, Le monde morcelé, op. cit., p. 166.

29. Â« Les oligarchies libérales contemporaines partagent avec les régimes totalitaires, le despotisme asiatique et les monarchies absolues ce trait décisif : la sphère publique/publique est en fait, pour sa plus grande part, privée.

Elle ne l'est certes pas juridiquement, le pays n'est pas domaine du monarque, ni l'Etat l'ensemble des serviteurs de sa Â»maisonÂ». Mais dans les faits, l'essentiel des affaires publiques est toujours affaire privée des divers groupes et clans qui se partagent le pouvoir effectif, les décisions sont prises derrière le rideau, le peu qui en est porté sur la scène publique est maquillé, précontraint et tardif jusqu'à l'irrélevance. Â» Cornelius Castoriadis, *Fait et à faire*, op. cit., p. 64.

30. Comme nous l'avons déjà dit, un éminent politologue français, Maurice Duverger, a eu précisément ce courage de dépasser la duplicité instituée, bien qu'avec des prémisses que nous ne partageons pas : Â» Nous vivons sur une notion tout à fait irréaliste de la démocratie, forgée par les juristes à la suite des philosophes du XVIIIe siècle. Â» *Gouvernement du peuple, par le peuple* Â», Â» *gouvernement de la nation par ses représentants* Â» : belles formules, propres à soulever l'enthousiasme et à faciliter les développements oratoires. Belles formules qui ne signifient rien. On n'a jamais vu un peuple se gouverner lui-même, et on ne le verra jamais. Tout gouvernement est oligarchique, qui comporte nécessairement la domination d'un petit nombre sur le grand. Â» *Les partis politiques*, op. cit., p. 553.

31. Jean-Jacques Rousseau a assassiné Aristote d'une seule phrase en réfutant la position aristotélicienne selon laquelle l'esclavage est par nature par l'assertion d'un génie rhétorique, ironique inégalé : Â» Aristote avoit raison, mais il prenoit l'effet pour la cause. Â» (*Du contrat social*, livre I, chapitre II). Ce même Rousseau commet la même erreur en écrivant : Â» A prendre le terme dans la rigueur de l'acception, il n'a jamais existé de véritable démocratie, et il n'en existera jamais. Il est contre l'ordre naturel que le grand nombre gouverne et que le petit soit gouverné. On ne peut imaginer que le peuple reste incessamment assemblé pour vaquer aux affaires publiques, et l'on voit aisément qu'il ne sauroit établir pour cela des commissions, sans que la forme de l'administration change. Â» *Du contrat social*, livre III, chapitre IV, Â» *De la démocratie* Â». C'est nous qui soulignons.

32. Â» *Agora* Â» qui Â» porte la délibération Â» et qui apporte une décision selon la belle formule d'Homère.

33. On discute parfois vainement sur le caractère corporatiste de certaines revendications. Les institutions politiques sont ainsi conçues pour que les diverses catégories sociales revendiquent ce qui leur Â» incombe Â», sans aucune possibilité de poser des questions plus générales. L'exemple le plus simple est celui des catégories de travailleurs dont le travail a un rapport avec des millions d'usagers. Ces derniers ne sont censés participer à aucun niveau de prise de décisions. A titre d'exemple, dans le meilleur des cas, ce sont les conducteurs du métro qui vont revendiquer quelque chose. Le simple usager n'a rien à dire sur le fonctionnement des transports en commun. L'idée rapportée par Platon et d'Aristote, cette vieille mais non pas vieillissante idée, selon laquelle la maison n'est pas l'affaire du seul architecte mais aussi celle de l'usager, de celui qui va l'habiter, n'est pas du tout dans l'air du temps.

34. Hannah Arendt, Â» *Qu'est-ce que la liberté ?* Â», in *La crise de la culture*, op. cit., p. 190 et p. 202.

35. Nous avons déjà fait référence à cette idée - reprise à son compte par le directeur du Monde, cf. note 61 du quatrième chapitre de la troisième partie - de Pierre Rosanvallon qui, dans son livre, *La démocratie inachevée*, Â» troisième volet d'une histoire intellectuelle d'ensemble de la démocratie moderne Â», écrit : Â» Le progrès de la démocratie passe donc, là encore, par une certaine désacralisation de l'élection, même si celle-ci reste, bien sûr, inconditionnellement la garantie, fondatrice et ultime à la fois, opérant toujours périodiquement une relégitimation et une hiérarchisation des différentes formes de pouvoirs et de représentation. Â» Pierre Rosanvallon, *La démocratie inachevée Histoire de la souveraineté du peuple en France*, Gallimard, collection Bibliothèque des histoires, 2000, p. 408. Le propos est imprécis et contradictoire : comment peut-on désacraliser la garantie inconditionnellement fondatrice et ultime à la fois ? Il est également dangereux : on pourrait en effet désormais prendre des décisions importantes sans consultation du peuple. Si telle est la désacralisation, il s'agit du dernier volet de l'histoire factuelle de la Â» démocratie Â» contemporaine : les électeurs votent du moins en moins. Mais, dans ce cas, au lieu de les désacraliser, il vaut mieux écouter le meilleur de leur message : désidéologiser la Â» démocratie moderne Â».